L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

Une gamme de 62 à 543 cv
TRACTEURS JOHN DEERE:
puissance, confort et polyvalence



PUBLI-INFORMATION

▶ Édito



Le mot du Président de John Deere France SAS et Directeur Général de la Division Marketing de John Deere France

John Deere qui fête cette année ses 50 ans en France, emploie près de 1 500 personnes avec une Division Agricole dédiée au développement de son réseau de concessionnaires. Soucieux d'apporter un service de qualité et de proximité à nos clients, nous recherchons l'expertise chez nos concessionnaires.

Axe Equipement, nouveau concessionnaire John Deere sur la Côte d'Or, la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire, bénéficie de toute la compétence et de l'expertise des Ets Benoit et Prieur, (membre du club Excellence John Deere) et de Mickaël Le Gallic ex-Manager Régional chez John Deere.
Le choix d'Axe Equipement pour répondre aux besoins des clients, s'accompagne de notre souhait de contribuer à l'augmentation de la productivité des agriculteurs dans ces départements bourguignons, grâce à la fiabilité de nos gammes de produits et aux nouvelles technologies telles que le guidage automatique ou les solutions d'agriculture de précision (documentation, arpentage, etc).
Nous sommes certains que l'engagement fort d'Axe Equipement, avec la création d'une nouvelle base sur Beaune pour offrir un service de proximité à ses clients, la volonté de son directeur général, Mickaël Le Gallic, secondé par des personnes de qualité des Ets Benoit et Prieur, contribueront au succès d'Axe Equipement.

Philippe Parisien

▶ Rapprochement SAS BENOIT-SAS PRIEUR

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE RÉGIONALE

Depuis le 1er novembre, une nouvelle concession John Deere est au service des agriculteurs bourguignons : AXE EQUIPEMENT. Cette nouvelle entité n'est pas une révolution dans la distribution locale des matériels John Deere, juste une volonté de deux structures existantes de se renforcer pour toujours mieux servir les agriculteurs, et préparer l'avenir. D'un côté, Michel et Alain Prieur, faisant valoir leurs droits à la retraite voulaient céder leur entreprise, de l'autre, les Ets Benoit souhaitaient donner une nouvelle dynamique à leur entreprise. Leur proximité géographique, leur dimension familiale, leur stabilité financière et leur connaissance du secteur polyculture-élevage sont autant de points communs favorisant cette alliance. Les concessions se sont rapprochées en deux étapes. Mickael Le Gallic, fort de son expérience dans le machinisme, a racheté les Ets Prieur avant de fusionner avec les Ets Benoit.

AXE EQUIPEMENT : au service des agriculteurs exigeants.

L'association de deux concessions performantes et bien implantées dans leurs territoires apportera aux agriculteurs les réponses à toutes leurs exigences: service après vente compétant et réactif, commerciaux et techniciens formés en permanence, stock de pièces détachées important et disponible… Par exemple, le passage aux moteurs Tier IV, fin 2011, obligera les concessions à disposer de pièces techniques spécifiques à ces moteurs, d'être capable d'intervenir et de diagnostiquer rapidement une panne ; ce service sera plus facile à apporter pour une concession disposant d'un parc tracteurs important.

Une nouvelle base à Beaune

Secteur libre depuis quelques années, John Deere a confié la couverture du secteur de Beaune à Axe Equipement. Dès le printemps prochain, une base sera implantée dans cette région. Le bâtiment est déjà trouvé ; l'équipe est actuellement en cours de recrutement. Nul doute que l'arrivée d'Axe Equipement répondra aux attentes des agriculteurs de cette région « sans concessionnaire fixe ». La base de Beaune travaillera jusqu'en Saône et Loire, sur les cantons de Givry, Verdun et Chagny.

Des ambitions affichées

Avec le service client comme priorité, Axe Equipement ne cache pas sa volonté de développement comme toute entreprise qui se doit. Issue de concessions performantes (rappelons que la Sas Prieur est la première concession *« élevage »* John Deere de France), Axe Equipement ambitionne de se renforcer sur les ventes de tracteurs et de presses mais également les moissonneuses-batteuses. La taille de l'entreprise permet de renforcer tous les services de qualité inhérents à cette période courte mais intense.
Conscientes que leur entreprise est désormais incontournable dans la distribution de matériels agricoles, les équipes d'Axe Equipement savent que la confiance des agriculteurs s'acquiert principalement par la qualité du service proposé. C'est une entreprise toute entière tournée vers cette qualité de service que les agriculteurs peuvent déjà découvrir.



▶ Mickael Le Gallic, directeur

AXE EQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR



▶ Laurent Benoit, responsable commercial.



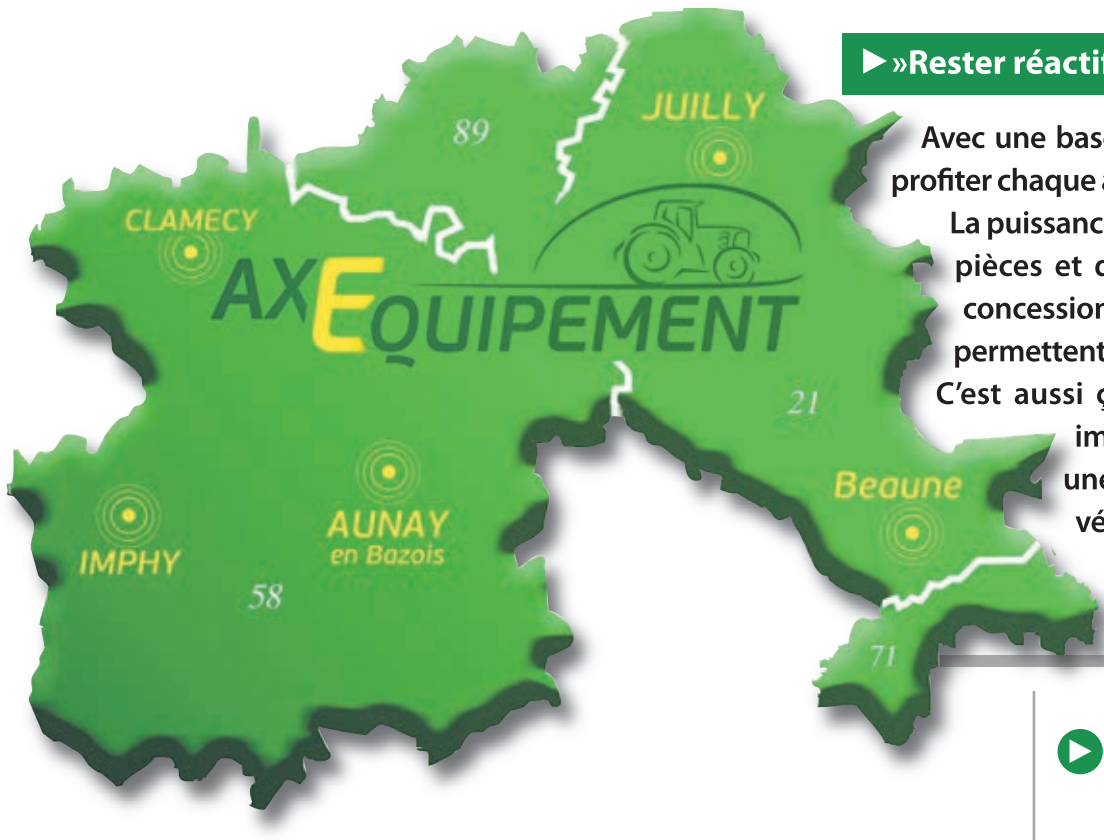
21,5 t. de paille à l'heure !

C'est ce que vous pouvez produire avec une seule presse 864 l. équipée du système d'automatisation de la combinaison tracteur-presse.

DÉCOUVREZ LES CONDITIONS MORTE-SAISON

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
Au delà de vos attentes





▶ »Rester réactifs, toujours au plus près des agriculteurs

Avec une base à moins de 50 km de chaque exploitation, Axe Equipement fera profiter chaque agriculteur de la synergie résultant du rapprochement Benoit-Prieur. La puissance d'achat de la nouvelle entité permet de proposer un large choix de pièces et de fournitures dans les 4 bases (sans oublier les agents) de la concession, le tout à des tarifs très compétitifs. Les navettes entre les bases permettent d'acheminer rapidement un article manquant.

C'est aussi ça le service Axe Equipement ! Durant les périodes de travaux importants (foins, moisson, semis), les équipes techniques assurent une permanence quotidienne et interviennent rapidement grâce aux véhicules atelier. La force du service d'une concession contribue à la performance des exploitations agricoles.

Du nouveau dans l'occasion !

Axe Equipement fait le choix de développer son activité occasion. *«L'export est primordial pour une entreprise comme la nôtre, et le rapprochement entre Prieur et Benoit c'est avant tout la volonté d'étoffer notre parc occasion».*

Fort de son expérience et originaire du secteur, Lionel Martin vient d'être recruté pour s'occuper à 100% de cette activité. Les besoins en matériels d'occasion dans une région sont souvent importants.

Lionel sera à même de rechercher un matériel précis grâce à ses réseaux, même si celui-ci n'est pas chez Axe Equipement. Les occasions de la concession sont principalement visibles à Aunay et Juilly. Venez les découvrir !

AXEQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR

Mise en application des normes européennes

Des tracteurs à la norme Tier IV fin 2011

A partir du 1er janvier prochain, la législation impose la commercialisation de tracteurs neufs aux moteurs plus propres, émettant moins de particules et d'oxydes d'azote.
Les gammes à partir de 174 chevaux sont concernées par cette obligation entrainant fatalement une augmentation des prix des tracteurs.
Les constructeurs ont cependant un délai pour écouler les moteurs fabriqués d'avance, et John Deere continuera de ce fait de commercialiser des tracteurs équipés de moteurs Tier III jusqu'à la fin 2011.



Le siège social d'Axe Equipement se situe à Juilly à côté de Semur en Auxois. Pas de délocalisation chez Axe Equipement !

Une citation chère à la nouvelle direction

«Dans AXE EQUIPEMENT, il y a avant tout EQUIPE»

Axe Equipement, ce sont 42 salariés animés par la volonté d'échanges et de proximité avec les clients.

Mickael Le Gallic, 28 ans, directeur
Ce breton, fils d'entrepreneur de travaux agricoles, bourguignon depuis 10 ans, était auparavant responsable régional chez John Deere.
A ce poste, il suivait les Ets Prieur qu'il connaît donc très bien.



Mickael Le Gallic, 28 ans, directeur

▶ Infos pratiques

Laurent Benoit, 43 ans, responsable des ventes • David Ledhuy, 38 ans, responsable Après Vente à Aunay
Sylvain Mallet, 27 ans, chef d'atelier à Juilly • Jean-Philippe Labussière, 27 ans, chef d'atelier à Clamecy (au 1er janvier)
Serge Pinet, 47 ans, chef d'atelier à Sauvigny • Lionel Martin, 35 ans, responsable occasions

Axe Equipement : 4 sites et bientôt 5…

• 21 Juilly	Tél : 03 80 97 09 28	Fax : 03 80 97 27 85
• 58 Aunay en Bazois	Tél : 03 86 78 19 00	Fax : 03 86 78 19 09
• 58 Sauvigny le Bois	Tél : 03 86 71 65 35	Fax : 03 86 71 65 38
• 58 Clamecy	Tél : 03 86 27 59 60	Fax : 03 86 27 59 65

et ses agents :
Ets BIAIS Jean-Claude 89420 Trévilly - Tél : 03 86 32 15 04 - Fax : 03 86 32 18 23
Ets CLAIR Régis 58170 Avrée Tél : 03 86 30 95 48 Fax : 03 86 30 97 84
AGRI CAILLOT 21390 Nan sous Thil - Tél : 03 80 64 53 91 Fax 03 80 64 45 53

L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1086 - VENDREDI 05 NOVEMBRE 2010 2 €

ISSN 1776-0224

LE MOULIN MOBILE
Moulin d'Arc sur Tille - Fondé en 1919

NOUVELLE USINE MOBILE
FABRICATION d'aliments à la ferme
Un aliment à moindre coût
Entre 20 et 26 € HT/tonne
EFC SEMENCES
Agnès et Jean-Louis Courtot
5, rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01
jlcourtot@aol.com

Sommaire



Cultures intermédiaires pièges à nitrates *(P12)*
Quand les Cipan peuvent être appétents

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Foire gastronomique de Dijon: mises au point sur la ferme Côte d'Or

P 05 **Actualités** Nièvre
Ruralité: Groupama au «cœur» de la prévention

P 07 **Actualités** Yonne
Foire Saint-Martin: comme un air de campagne à la ville

P 13 Filières **Élevage**
Bovins charolais: une qualité qui reste sur place

P 14 Filières **Viticulture**
OIV à Beaune: magie en Bourgogne

Encart: - Dépliant Kverneland (sur certains cantons de l'édition 21).

Robots de traite

Au service de l'homme et de l'animal



Apparu en 1992 sur le territoire français, le robot de traite a depuis, connu un fort développement avec les premiers effets de la réforme de la Pac de 2003. On en compte désormais plus de 1 800 unités réparties sur l'hexagone. *P. 10-11*

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
BOLS Mélangeurs

CONDITIONS MORTE SAISON
DÉSILEUSES Pailleuses 5570
NOUVEAU

2 bottes ø180 ou 3 bottes ø150
*sous réserve d'acceptation du dossier
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL > CONSULTEZ-NOUS !
KUHN

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •

ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE
DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques
www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

CER France : Assemblées de section 2010

CER France organise ses premières assemblées de section au cours desquelles seront désignés les délégués de section. Côté information, les conseillers d'entreprise exposeront les tendances et les résultats chiffrés de la campagne 2010 par grand système de production. Suivra une intervention sur le thème «*La Loi de modernisation Agricole et ses implications juridiques: droit des sociétés, droit rural et fiscalité des exploitations*». Pour les sections : Châtillonnais : le **10/11** à 10h (Salle des Fêtes - Ampilly-le-Sec), Auxois : le **10/11** à 15h (Salle Multimédia - Vitteaux), Plaine: le **16/11** à 10h (Salle Safer St-Apollinaire)

JA : Prochaines AG

Voici les dates des prochaines assemblées générales cantonales des jeunes agriculteurs de Côte d'Or : Genlis/Auxonne : le **15 novembre** à la MFR de Fauverney à 9h30, Beaune : le **16 novembre** chez Benoît Lahaye à Pommard à 19h30, Nuits/Gevrey : le **16 novembre** à 9h30 à la salle communale de Flagey, Pouilly-en-Auxois : le **17 novembre** à la salle de la coopérative à 20h, Saint-Seine-l'Abbaye : le **22 novembre** à 9h30 à la salle de la mairie, Fontaine/ Mirebeau : le **24 novembre** à 20 heures à la salle de la mairie de Baigneux, Vitteaux : le **3 décembre** à 20h à la salle des jeunes à Vitteaux, Seurre : le **10 décembre** à 14h à la salle de la coopérative à Seurre. Les AG restent à définir pour les cantons d'Is-sur-Tille/Selongey, Nolay, Saulieu/Liernais, Semur-en-Auxois, St Jean de Losne et Venarey-les-Laumes. A l'ordre du jour de ces assemblées : rapport d'activités, rapport financier, présentation et inscription aux groupes de travail JA 21, thème : fonctionnement du réseau JA, PAC post-2013

GDS Assemblées cantonales

Salle des Fêtes à Mauvilly. L'assemblée générale du GDS aura lieu le **jeudi 9 décembre** à Dijon.

Concours charolais à Semur

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise son concours charolais le **mercredi 17 et le jeudi 18 novembre**. 300 reproducteurs sont attendus. Renseignements au 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou au 03 80 97 23 28 (heures repas).

MSA Instants Santé à Gevrey

Les Instants Santé organisés par la MSA pour le canton de Gevrey Chambertin se tiendront les **lundi 8 et mardi 9 novembre** de 7h30 à 11h au centre Social (avenue de Nierstein) à Gevrey.

Nièvre

FDCUMA Portes ouvertes le 5 novembre

La FDCUMA de la Nièvre et la Cuma de la Chaussade ont le plaisir d'ouvrir leurs portes le **5 novembre**, pour une rencontre avec des exploitants agricoles qui ont choisi la coopération pour s'équiper et partager des valeurs de démocratie et de solidarité. Cette demi-journée est ouverte : Aux élus locaux, régionaux et représentants de l'État mais aussi à tous les agriculteurs du département qu'ils soient en Cuma ou non ! Au programme : rencontre, témoignage, débats… et partage d'un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur ! L'objectif est de valoriser l'intérêt économique, social et environnemental des Cuma présentes à travers des réalisations de terrain : organisation de chantier pour la récolte du foin et de la paille en Balles Carrées, réalisation de chauffage au bois déchiqueté, compostage du fumier, etc. Le rendez-vous est fixé le **5 novembre**, à la Cuma de la Chaussade, chez Vincent Pommery au lieu-dit La Vallée, 58320 Parigny-les-Vaux à 14h30.

Yonne

Mobilisation pour la Saint-Martin

Appel à bénévolat ! Pour réussir pleinement l'organisation de son espace agricole lors de la foire Saint-Martin à Auxerre, la FDSEA et les JA de l'Yonne lancent un appel à la mobilisation : **Samedi 6 novembre** : pour le montage et l'aménagement des stands l'après-midi **Dimanche 7 novembre** : pour l'aide à la restauration (repas, vin chaud, crêpes), présence sur nos stands filières toute la journée. Nous comptons sur vous !

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à : Sens : à la Mairie, au 2ème étage, **lundi 15 novembre** de 9h à 12h. Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

MSA Instants santé au canton de Saint-Julien-du-Sault

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de St-Julien-du-Sault âgés de 15 à 74 ans, **du lundi 15 au mercredi 17 novembre** de 7h30 à 11h. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge se dérouleront à la salle annexe de la Mairie, place de la Mairie, à St-Julien-du-Sault.

Fermetures des Archives départementales

Les Archives départementales seront exceptionnellement fermées au public le samedi **13 novembre** prochain, lendemain de la fermeture des services départementaux le **vendredi 12 novembre**. L'ensemble des informations des Archives départementales de l'Yonne est consultable sur: www.yonne-archives.org

Réunion d'information sur la PAC d'après 2013

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une réunion d'information sur la PAC d'après 2013, animée par Elise Thomazo, responsable du service «politiques économiques et filières» à l'APCA, **mardi 9 novembre** à 15h, dans les anciens locaux du Crédit agricole, 16 bd de la Marne à Auxerre. Au menu : état des débats en cours, budget européen, positions de l'APCA, échanges avec la salle.

Formation Certiphyto pour responsables d'exploitations viticoles

Le CFPPA d'Auxerre-la Brosse vous propose de vous former au nouveau certificat «Certiphyto» obligatoire d'ici 2015. Ce certificat valable 10 ans vous sera délivré à l'issue d'une formation de 2 jours, assurée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Cette formation est prise en charge hors frais de repas. Prochaine session de formation les **lundi 29 novembre et mercredi 15 décembre** dans les locaux du CFPPA. Renseignements ou inscription : Edith Mazeron ou Corinne Landrier au 03 86 94 60 20

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 25 novembre** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet tél 03 86 94 22 11

En image

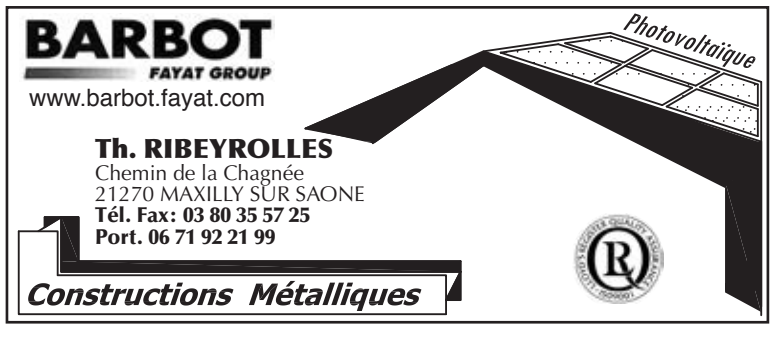
En direct de la foire



Le stand de Bienvenue à la ferme est très actif depuis le début de la foire. Huit producteurs s'attachent à faire découvrir leurs produits du terroir tout en faisant la promotion des circuits courts. Il s'agit de Pascal Mure (vins de Bourgogne, Volnay), Pascal Laprée (foie gras, rillettes, magrets de canard, agneau, Mont-Saint-Jean), Jean-Charles Fornerot (vins de Bourgogne, Saint-Aubin), Véronique Garreau (charcuterie fermière, Saint-Julien), Daniel Cachot (Miels, nectars de fruits, jus de pommes, Broin), Didier Loison (fromage de brebis, Saulieu), Roger Rouaud (fromage de chèvre, Molesme), Florence Labrousse (fromage de chèvre, Molesme).



Le quartier des saveurs Aria-Vitagora a été inauguré mardi matin par Pierre Guez. Pour sa troisième édition, ce quartier conforte sa présence à la foire avec un programme d'exposition et d'animations très dense. Une trentaine d'exposants (entreprises et organismes des filières agricoles alimentaires et des métiers de la bouche en Bourgogne Franche-Comté) sont réunis sur plus de 600 m².



Foire gastronomique de Dijon

Mises au point sur la ferme Côte d'Or

L'agriculture ouvre ses portes aujourd'hui à la foire gastronomique de Dijon avec l'inauguration de la ferme Côte d'Or à 17 heures. François Sauvadet et Dominique Chambrette reviennent sur cet événement dont le coût fait encore débat.

Le monde agricole est présent pour la troisième fois consécutive à la foire gastronomique. Une participation qui tient à cœur au Conseil général et à la Chambre d'agriculture. Pour François Sauvadet, la ferme Côte d'Or a pour but de «*valoriser la qualité, la richesse et la diversité des productions*». C'est aussi une «*très belle rencontre entre les agriculteurs et les consommateurs, si nous voulons du lien social, ces temps de rencontres sont nécessaires*» souligne le président du Conseil général. Pour Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture, la ferme Côte d'Or est une belle opportunité de présenter une «*vraie vitrine*» de l'agriculture du département avec toutes ses productions orientées vers la qualité. C'est également une «*occasion unique de faire connaître l'agriculture, de réconcilier toutes les agricultures avec les citadins qui oublient les liens avec la production*».

Une certaine incompréhension

Sur le coût et l'organisation de la ferme Côte d'Or, François Sauvadet souhaite mettre les choses au clair : «*Certains ont critiqué le fait que nous ayons investi 100 000 euros pour promouvoir la ferme Côte d'Or. Quand je vois qu'à Dijon, on promeut des journées cinématographiques à hauteur de 100 000 euros pour l'accueil d'auteurs, acteurs et producteurs pour trois jours, je dis que ce n'est pas sérieux ! Au Conseil général, nous voulons être aux côtés des territoires*». François Sauvadet continue : «*J'assume le choix que nous avons fait. Il est du devoir du Conseil général d'être aux côtés des grands secteurs de l'économie comme celui de l'agriculture et d'assurer sa valorisation et sa promotion. L'agriculture est une grande chance de notre économie. Elle traverse actuellement des difficultés et nous devons l'aider. Je ne comprends le sens des critiques qui sont portées à la ferme Côte d'Or. Personne ne conteste le fait que l'on soit présent au salon de l'agriculture à Paris. Non, je ne comprends vraiment pas!*».

Conférence agricole lundi

Alors que l'inauguration de la ferme Côte d'Or débute aujourd'hui à 17 heures, la conférence départementale agricole aura lieu lundi à partir de 10 heures. «*Nous ferons le point avec les professionnels sur l'avancement de l'accord cadre*» signale François Sauvadet, «*nous vérifierons que tout correspond aux objectifs que nous nous sommes fixés. Il faut s'assurer que chaque euro investi est un euro utilement dépensé*». Dominique Chambrette s'est félicité de ce projet commun de financement de l'économie agricole. Le président de la Chambre d'agriculture a ensuite abordé plusieurs points dont celui des circuits courts, étroitement lié aux relations avec les citadins : «*Ce n'est pas normal que les Dijonnais aillent s'approvisionner en légumes à l'autre bout de l'Europe. Il faut recréer des circuits courts, les consommateurs sont demandeurs de proximité. Il faut reconquérir la restauration collective. Ce n'est pas pas normal que dans les restaurants, on consomme de la viande étrangère alors que l'on est dans un bassin de production*».

AURÉLIEN GENEST



François Sauvadet et Dominique Chambrette expliquent pourquoi la ferme Côte d'Or est un événement incontournable. Le premier cité en profite pour éteindre plusieurs critiques à l'encontre de cette manifestation agricole.

«Une polémique à deux balles»

Lors de la session du Conseil général du vendredi 22 octobre, l'opposition a décidé de photocopier un article de Terres de Bourgogne (édition du 8 octobre, page 5) et de l'envoyer à 136 associations liées au social, pour «*montrer quelles étaient les priorités de François Sauvadet*». Le président du Conseil général répond qu'il s'agit d'une «*polémique à deux balles*» : «*soit-disant les points annoncés l'étaient avant même qu'ils ne soient votés. C'est de la polémique à deux balles, tout était prévu au budget primitif et dans l'accord cadre. Les engagements que nous avons pris a l'égard de l'agriculture dans le cadre de cet accord seront tenus. Quant à ceux qui nous disent que l'agriculture a des difficultés et que l'on pourrait passer à autre chose, franchement, ce n'est pas sérieux !*».

Liste des éleveurs présents

Bovins viande : Alain Levoyet, Gaec Debeaupuis, Earl Leroy, Pierre-Jacques Groen, Gaec de l'épicéa, EARL de Laragon, Odile Thibault, François Lucand, Gaec Mimeur Jean et fils, Gaec Baudot élevage. Bovins lait : Earl Buntz, Earl Favet, gaec Changarnier, gaec Colson Estivalet, Gaec de la source, Gaec Guenebaut, Chantal Jacquet, Gaec des Brumonts. Chevaux (Hafflinger) : Genest Brigand. Chevaux de trait : Pierre Bizouard, Christian Charry. Chevaux de sport : Antoine Daurelle, Gaec de la ferme de Tontenant. Poney : Henri Javot. Ovins : Hubert Mony, Gaec de Saint-Cassien, Earl Claudon, Earl Benoit Poillot, Gaec Lépée, Alain Demongeot, Gaec de la Butte, Roland Dumet.



«Panier fraîcheur»

Agriculture et SNCF font bon ménage

Un agriculteur de Côte d'Or vend ses légumes à la gare de Beaune et rencontre un succès incontestable. L'opération devrait prochainement «*faire des petits*» dans d'autres gares.



L'inauguration du «Panier fraîcheur» en présence de Jean-Pierre Rebourgeon (conseiller général de Beaune sud), Jean-Stéphane Monnet (directeur établissement Voyageurs à Dijon), Jean-Philippe Pellissier (producteur), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture), Alain Suguenot (député-maire de Beaune), Michel Bourdon (maire de Labergement-lès-Auxonne) et Denis Thomas (conseil général de Beaune Nord).

Qui aurait cru qu'un jour, la Chambre d'agriculture et la SNCF allaient collaborer et travailler ensemble ? C'est pourtant le cas depuis cinq semaines. Tout commence au mois d'avril et un coup de fil de la SNCF à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. La société nationale des chemins de fer souhaite améliorer la vie dans les gares, les rendre plus attractives et apporter un «*plus*» à ses clients. Des maraîchers, si possible diversifiés, sont demandés pour qu'ils viennent vendre leurs fruits et légumes sous forme d'un «*panier fraîcheur*».

Un unique candidat

Un seul agriculteur se propose. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne regrette pas sa candidature. Jean-Philippe Pellissier est maraîcher et habite Labergement-lès-Auxonne. Depuis cinq semaines, ce jeune de 32 ans vend son «*panier fraîcheur*» chaque jeudi de 17 heures à 19h30 à la gare de Beaune. Celle-ci est donc la première en Bourgogne qui adopte ce concept très connu en région parisienne. De 55 paniers lors de sa première vente, Jean-Philippe est passé successivement à 80, 95, 103 puis 105 paniers la semaine dernière. Plutôt pas mal pour un début ! Jean-Philippe propose deux types de paniers : un «*petit*» panier de légumes à 12 euros (5 à 6 variétés) et un «*grand*» panier à 16 euros (8 à 9 variétés).

L'attrait fraîcheur

Le contenu du panier varie selon les saisons mais les prix n'évoluent pas. Il n'y a pas besoin d'avoir un billet de train pour consommer. «*Pour l'instant, 50% des clients ne sont pas des voyageurs*» indique Jean-Philippe, «*ce qui plaît, c'est la fraîcheur des produits, les légumes sont récoltés la veille ou le matin même*». Avis aux amateurs, ce service de proximité devrait être étendu à d'autres gares du département et de la région. Lors de l'inauguration du «*panier fraîcheur*» la semaine dernière à Beaune, les cas de Meursault, Nuits-Saint-Georges et Chagny étaient suggérés aux responsables de la SNCF. Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture saluait ce très bel exemple de circuit court : «*Ce panier fraîcheur est une très bonne chose pour la valorisation du travail des producteurs et cette démarche solidifie les liens avec le consommateur. Il faut multiplier ce type d'action*».

AURÉLIEN GENEST

Travaux financés par le Conseil régional

Les écoles se modernisent

Trois établissements scolaires de la Côte d'Or bénéficient depuis peu de locaux neufs ou rénovés. Le point à AgroSup Dijon, à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas et à la MFR de Quetigny.

AgroSup Dijon a inauguré la semaine dernière un bâtiment abritant au cœur de son établissement l'ensemble de la filière de formation et de recherche en agroéquipement. Ce bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation complète, aux normes HQE (Haute qualité environnementale) dans le cadre du contrat de projet État-Région. Il a été inauguré sous le nom «*Les Péjoces*», en présence des institutions ayant assuré son financement. On notait la présence de Gérard Bouchot (directeur général d'AgroSup Dijon), Françoise Tenenbaum (adjointe au maire de Dijon), Jacques Rebillard (vice-président du Conseil régional de Bourgogne), Gérard Farcy (secrétaire général adjoint pour les affaires régionales, représentant Christian de Lavernée, le préfet de région). L'inauguration s'est prolongée par une opération portes-ouvertes présentant les métiers et les débouchés des agroéquipements. Cette journée a permis de sensibiliser le public aux dernières innovations en matière de recherche en agroéquipement mené par les enseignants-chercheurs d'AgroSup Dijon.



Un bâtiment dédié à l'agroéquipement à AgroSup Dijon.

Eco-construction à Tart

Les locaux de la ferme expérimentale du lycée de Plombières/Quetigny, situés à Tart-le-Bas «*sentent le neuf*». Ils sont désormais équipés d'un bureau pour le personnel, de vestiaires et d'une grande salle de réunion convertible en salle de cours, d'une capacité de 60 places assises. Le commanditaire et financeur est le Conseil régional de Bourgogne. Celui-ci a souhaité réaliser une structure «*exemplaire*» d'un point de vue environnemental. La réalisation est entièrement en bois brut, son chauffage s'effectue par poêles à micro-granulés de bois, l'isolation de l'ensemble est «*optimale*» et le confort des usagers est très apprécié. Lionel Raynard, directeur de la la ferme, retrace les objectifs de l'aménagement de ces structures : «*L'accueil des publics en formation à la ferme est amélioré. Avant, ils ne disposaient d'aucun endroit pour se changer. En améliorant l'accueil, nous entendons favoriser l'utilisation pédagogique de la ferme. Des sessions d'une journée complète sont désormais programmées à la ferme avec des apports théoriques dans la salle de cours le matin, et l'application sur le terrain l'après-midi*». La salle de réunion permettra de rassembler les partenaires de la recherche et du développement de l'EPL, ainsi que les professionnels du secteur agricole. «*Cet aménagement renforce notre mission d'animation du territoire*» souligne Lionel Raynard.



Des locaux flambant neufs à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas.



Une extension pédagogique à la MFR de Quetigny.

Extension pédagogique à Quetigny

En 1994, la MFR de Quetigny s'est installée dans des locaux neufs à Quetigny, Boulevard de Bellevue où 150 jeunes étaient en formation. Depuis, leur nombre a doublé, d'où la nécessité de construire une extension pédagogique. Les travaux ont débuté en mai 2009. Les premiers élèves ont été accueillis à la rentrée de septembre 2010. Le nouveau bâtiment est à côté des anciens locaux, une rue les sépare. Les anciens locaux sont toujours occupés par les élèves et les salariés. Le nouveau bâtiment, d'une surface de 1 086m^2 peut accueillir 360 personnes. La région a financé à hauteur de 1 million d'euros cette extension. Dans ces nouveaux locaux se trouvent un hébergement pour 85 jeunes ainsi qu'une restauration pour 200 repas. La récente inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont François Patriat, sénateur et président du Conseil régional, Nicole Eschmann (vice-présidente du Conseil régional), Claude Darciaux (députée de la Côte d'Or) et Michel Bachelard (maire de Quetigny).

D'APRÈS COMMUNIQUÉS





Inauguration d'une centrale au nord de Dijon

Dijon Céréales se met au photovoltaique

La coopérative Dijon Céréales vient d'inaugurer le premier dossier «*photovoltaïque*» réalisé en partenariat avec EDF – ENR Solaire, avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne.



Le Gaec Franet à Hauteville-lès-Dijon possède 288m² de panneaux.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Dijon Céréales a décidé d'accompagner ses adhérents explorant la voie des «*énergies vertes*». C'est dans ce sens que le groupe a collaboré au projet «*biomasse miscanthus*» initié par Bourgogne Pellets sur le site d'Aiserey. Pour sa filiale STL, Dijon Céréales a mis à l'étude une unité de méthanisation qui valoriserait les issues de céréales.

Une cellule de conseil

Dijon Céréales s'est logiquement intéressé au dossier «*énergie photovoltaïque*». «*Sur le site de Pagny, une centrale de production de 250m² produisant 37 000KWh annuels a été installée sur un nouveau bâtiment de stockage inauguré en 2009*» a rappelé Marc Patriat, président de Dijon Céréales, lors de l'inauguration la semaine dernière à Hauteville. Avec son service Damier Vert Expertise, Dijon Céréales a mis en place courant 2009 une cellule de conseil aux adhérents pour les accompagner dans la constitution des dossiers «*photovoltaïque*» sur leur exploitation. Pour optimiser les procédures, un partenariat a été engagé par Dijon Céréales avec Photon Technologies (devenu aujourd'hui EDF – ENR Solaire). Après avoir lancé son dossier en solitaire en 2008, le Gaec Franet l'a clôturé avec l'appui de Damier Vert Expertise. La centrale a été installée à l'été 2010, «*Le partenariat Dijon Céréales – EDF ENR a été clairement un plus dans l'instruction de mon dossier, qui reste complexe à gérer pour un exploitant seul*», a reconnu Bertrand Franet lors de l'inauguration.Le dossier de l'exploitation de Hauteville-les-Dijon a profité des meilleures conditions d'engagement avec un tarif de rachat de 60cts d'euros le KWh par EDF (sur 20 ans) et un taux de subvention de 40% du Conseil régional de Bourgogne. Dijon Céréales a pu initier quatre autres dossiers dans le même «*régime*».

Nouvelles conditions

Aujourd'hui, ces conditions ont été revues à la baisse, modifiant les temps de retour sur investissement. «*Malgré cela, avec la baisse des coûts des panneaux photovoltaïques, les installations restent viables*», a précisé Marc Benner, délégué régional EDF Bourgogne. «*Si des agriculteurs ont des projets, il faut les déposer avant la fin de l'année*». Les agriculteurs peuvent, à travers l'énergie photovoltaïque, apporter une contribution notoire aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. A la veille de la certification «*haute-valeur environnementale*» des exploitations agricoles, cette production propre serait un élément de poids dans la balance énergétique.

Trente-sept ou 44 centimes

Depuis quelques semaines, de nouvelles conditions techniques sont applicables pour la pose de panneaux photovoltaïques en rénovation de bâtiments agricoles. Le tarif officiel de rachat de l'énergie photovoltaïque en vigueur en France depuis le 1/09/2010 est désormais de 44cts d'euros le KWh en crête, pour le panneau dit «*intégré au bâti*». Pour bénéficier de ce tarif, les bâtiments agricoles accueillant une installation doivent avoir plus de 2 ans et être clos et couverts. Dans le cas contraire c'est le tarif de 37cts d'euros qui est applicable.

Ruralité

Groupama au «*cœur*» de la prévention

Dans le cadre de l'opération «*Sirène du cœur*», lancée au niveau national par les aînés ruraux, Groupama Rhône-Alpes Auvergne a cette année accompagné près de 20 projets de remise de défibrillateur sur le département de la Nièvre.



«*L'objectif est que l'ensemble des projets aille à leurs terme*». C'est ainsi que Patrick Seguin, président de la FDCL 58 Groupama Rhône-Alpes Auvergne a dernièrement qualifié l'action d'accompagnement engagée par Groupama aux côtés des Sapeurs-Pompiers et des aînés ruraux du département, dans le cadre de l'opération «*sirène du cœur*».
Dans un département rural où l'offre de soins médicaux tend à s'étioler et où les équipements en la matière reste relativement peu nombreux, les aînés ruraux ont fait le choix de la solidarité pour financer l'acquisition d'une vingtaine de défibrillateurs qui seront remis à des collectivités ne pouvant aujourd'hui en acquérir, malgré des besoins évidents liées aux multiples activités existantes sur les cantons Nivernais.

1 500 € l'unité

Pour financer l'acquisition de tels équipements, les clubs des aînés ruraux, en collaboration avec les caisses locales de Groupama, ont organisé de nombreuses manifestations (bals, rifles… etc) nécessaires à la collecte des fonds.
Sensible à cette initiative et au quotidien impliqué dans la prévention en tant que premier assureur «*santé individuelle*» de France, Groupama, partenaire incontournable de la ruralité et de ses acteurs n'a pas hésité une seconde a apporté son soutien logistique et financier à cette action servant l'intérêt général. Et après une première démarche similaire à l'occasion des 100 ans du SDIS (Service départemental d'intervention et de secours) en 2000, Groupama enfonce cette année le clou en privilégiant l'impulsion de démarches locales favorisant le maintien d'une véritable dynamique sur nos cantons ruraux.
D'ici la fin de l'année, la vingtaine de collectivités bénéficiaires de l'action de solidarité entreprise bénéficieront de journée de formation et de prévention à l'utilisation des appareils. Malgré tout, il apparaît nécessaire de (re ?)souligner que notre ruralité vit réellement, et qu'aussi éloignée de Paris et des grands centres urbains qu'elle soit, ses populations se doivent de pouvoir bénéficier d'un accès aux soins digne de ce nom. Et là où la et le politique faillissent, la solidarité malgré toutes ses vertus, ne peut éternellement compenser. Concluons donc de la sorte : Bon courage : A celles et ceux qui se battent pour le maintien d'un tissu rural dynamique mais aussi et surtout aux politiques, dont la bonne conduite de la mission qu'est la leur devient une urgence…

S.L – FDSEA 58

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA
au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Les Ets BOUILLOUX-PETIT
seront heureux de vous accueillir les
9 et 10 NOVEMBRE
CASE IH AGRICULTURE
Vous pourrez ainsi découvrir
en avant-première les nouveautés
de nos principaux fournisseurs.
(CASE IH - AMAZONE - KVERNELAND -
POTTINGER - QUIVOGNE -
GILIBERT - KUHN - HARDI EVARD…)

Équipements

Un guichet unique pour l'agriculture et l'artisanat sénonais

La pose de la première pierre du nouveau Pôle Artisanat et Agriculture Sénonais a eu lieu le 27 octobre dernier. Ouverture au public prévue à l'automne 2011.

Le nord de l'Yonne, autour de Sens regroupe 2 338 entreprises dont 691 entreprises agricoles et 1647 artisanales. Implantés à Sens et Saint-Clément en des lieux distincts, les partenaires du nouveau Pôle (Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat, Gestelia Bourgogne et la MSA de Bourgogne), ont souhaité offrir aux professionnels des conditions d'accueil optimales en regroupant leurs services en un seul site. Lieu d'accueil du futur bâtiment : la zone artisanale du Saule-Fendu, à Maillot, en périphérie de Sens, où la pose symbolique de la première pierre a été effectuée en présence des représentants des organismes précités et des personnalités politiques locales.

Mené dans un «*esprit de rationalisation*», comme l'a souligné Jean-François Lemaître, premier vice-président de la Chambre de métiers et d'artisanat, ce projet s'inscrit dans le cadre de la révision Générale des politiques Publiques (RGPP). Manière pour les deux chambres consulaires partenaires, de mutualiser leurs moyens et réaliser des économies.

Par delà le symbole de cette «*complémentarité*» entre le monde agricole et celui de l'artisanat, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne a rappelé que ce projet s'inscrivait «*dans la philosophie que chacun essaie de développer : mieux répondre aux besoins de nos interlocuteurs, avec toujours plus de proximité*».

Un projet économe et respectueux de l'environnement, de par son mode de chauffage géothermique. La Chambre d'agriculture participera à hauteur de 450 000€ dans le coût total des travaux estimé à 2 500 000€. Ce sera l'occasion également, pour la MSA Bourgogne de quitter ses locaux historiques du boulevard de Verdun à Sens, inadaptés à l'accueil des personnes handicapées et regrouper en un même endroit ses conseillers, agents d'accueil, travailleurs sociaux, médecins et contrôleurs.

Sur une surface totale de 850 m², le nouveau bâtiment offrira deux niveaux regroupant 18 bureaux et trois salles de formation, ainsi que 70 places de parking. Ouverture au public prévue en septembre 2011.

DB



Le chantier du futur Pôle artisanat et agriculture, à Maillot, en périphérie de Sens.

MFR de Gron

Un bilan contrasté

La Maison Familiale et Rurale de Gron a tenu son assemblée générale à l'issue d'un exercice marqué par un déficit financier important. Les perspectives depuis la rentrée sont toutefois encourageantes, avec une hausse des effectifs et une bonne maîtrise des charges.



De gauche à droite : Érik Polrot, président de la MFR de Gron, Jean-Pierre Chignardet, directeur et Marie-Louise Fort, députée de la circonscription.

Depuis quatre ans, les comptes de la maison Familiale et Rurale de Gron étaient à l'équilibre. Le dernier exercice en date arrêté au 31 juillet 2010 est venu contrarier le scénario, marqué par un déficit important. La raison en est que si le total des charges est bien maîtrisé et légèrement inférieur à celui de l'an passé, celui des produits est en nette diminution. Pour Erik Polrot, président de la MFR de Gron : «*nous avions sans doute été un peu trop optimistes dans notre budget prévisionnel. Force est de constater que l'environnement extérieur ne nous a pas été favorable*». Les explications sont multiples : moins d'élèves et par conséquence moins de pension de scolarité et de subventions du ministère, une taxe d'apprentissage en recul de 30% par rapport au prévisionnel, des effectifs en formation adultes à la baisse… Sans compter les recettes liées à l'accueil qui ont chuté de moitié pour cause de mise en conformité des locaux.

Si l'heure est à la vigilance, les chiffres de la dernières rentrée laissent augurer toutefois de réelles perspectives comme l'a rappelé Érik Polrot : «*les effectifs sont en hausse avec 160 élèves, notamment en Bac et BTS où les subventions sont supérieures à ce qu'elles étaient pour l'ancien BEPA, bon démarrage également des sept formations adulte. L'autre point positif étant qu'en dépit des résultats, nos créances sont bien suivies, les relances sont bien calées et l'argent qu'on nous doit rentre régulièrement*».

Une formation en milieu carcéral

Des satisfactions aussi, sur le plan pédagogique, avec, comme pour les années précédentes, de très bons résultats aux examens et un taux d'insertion professionnelle élevé. Bien implantée sur son territoire, la MFR de Gron qui fêtera en 2013 ses 60 ans, cultive, outre une démarche de formation et de préparation à un diplôme, une réelle démarche éducative d'accompagnement des jeunes dans le monde du travail. C'est ce qu'a déclaré en substance Marie-Louise Fort, députée de la circonscription, présente à l'assemblée générale : «*la pédagogie ici est quelque chose de vivante. Depuis le personnel d'entretien jusqu'au directeur et ses équipes, on sent une véritable cohésion. Vous avez compris qu'il y a toujours une espérance et une richesse dans la jeunesse. Simplement, quelquefois, le diamant est brut !*».

Si l'enseignement dispensé à Gron est spécialisé dans les métiers appliqués à l'horticulture et l'espace paysager, certaines formations adultes ont une réelle spécificité et se démarquent du rôle pédagogique traditionnel. Pour preuve, celle qui se tient derrière les murs du centre de détention de Joux la Ville où quatre jours par semaine une formatrice vient animer un jardin technique dans le cadre d'un cursus de CAP en production florale et légumière. Une expérience de formation diplômante, sans précédent en milieu carcéral.

DOMINIQUE BERNERD

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi
• Terrassement de stabulation
• Plate-forme
• Fosse à lisier
• Broyage avec pelle équipée
• Chemin d'accès
• Assainissement
• Vente et livraison cailloux concassés
Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr
Études et devis gratuits
HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux

CONDITIONS AVANT SAISON
sur toute la gamme RÉCOLTE jusqu'au 30/11/2010
CX 8000
Presse cubique
BR 7000
FINANCEMENTS EXCEPTIONNELS
RÉVISION D'HIVER
FINANCEMENT 0%
sur pièce et main d'œuvre
Sarl MANIÈRE 21 Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66
NEW HOLLAND AGRICULTURE

Foire Saint-Martin

Comme un air de campagne à la ville

La traditionnelle Foire de la Saint-Martin à Auxerre est l'occasion pour ses habitants d'aller à la rencontre du monde paysan.



Toujours beaucoup de monde dans les allées de la place de l'Arquebuse, comme ici, lors de l'édition 2009.

Cette année encore, les agriculteurs de l'Yonne donnent rendez-vous au public sur la place de l'Arquebuse à Auxerre dans le cadre de la Foire Saint-Martin dimanche 7 novembre. Les organisateurs, la FDSEA et JA, entendent bien faire à nouveau de cet espace un lieu de convivialité et l'évènement phare de cette grande manifestation.
Pour les enfants, il est prévu la traditionnelle course des tracteurs, ainsi qu'un grand espace ludique sous le marché couvert animé par les élèves du lycée professionnel agricole de Champs-sur-Yonne. Autre attraction, les animaux de la ferme, génisses, cochons, moutons, poneys, volailles de la basse cour… qui seront de sortie pour la plus grande joie des petits et des grands, ainsi que la vache (gonflable) à traire !
Les agriculteurs de l'Yonne seront bien sûr fidèles au rendez-vous en présentant leur métier et les principales productions du département. Les Lycées Agricoles et Maisons Familiales Rurales de l'Yonne viendront exposer les nombreuses formations de leurs établissements. Le CFA de Champignelles, nouveau venu, réalisera une démonstration d'aménagement paysager. La Chambre économique de l'Yonne, (regroupant la Chambre des métiers et de l'artisanat, la CCI et la Chambre d'agriculture), présentera pour sa part un espace dédié à l'utilisation du chanvre dans la construction. On pourra y voir notamment la maquette d'une maison avec isolation des murs et des sols en chanvre.
Côté institutionnel, outre les organismes précités : les traditionnels stands filières (céréales, viandes, lait avec une animation du CNIEL), les stands des Anciens Exploitants et de l'ANEFA, les associations AFDI et Commerce équitable.

Trois nouveaux venus parmi les producteurs

Pour le plaisir des papilles, les producteurs icaunais proposeront comme d'habitude une gamme variée de produits du terroir. Les amateurs de bons plats pouvant s'arrêter le midi pour venir déguster, sous la rotonde, le traditionnel bœuf bourguignon. Les gourmands, tout au long de l'après-midi, pourront se rassasier de crêpes ou de gaufres qu'ils accompagneront, à leur guise, de vin ou de chocolat chauds.
Trois nouveaux venus du côté du marché des producteurs : Éric saison, de Coulangeron, avec ses conserves à base de porc, Didier Girault, d'Etais la sauvin, avec ses foies gras et produits à base de canards, Kate Hallet, de Saint-Privé, avec sa bière artisanale.
Ils retrouveront des fidèles de l'Espace agricole : Gilles Abry (conserves à base de viandes de bœuf), Hervé Bolsan (fabrication de jus de pommes), Christine Busson (miels), Christian Boname (poulets fermiers, œufs, confitures, conserves), Gérard Breton (fromages de chèvres), Christine Fernandez (Soumaintrain), Denis Gabrielle (vins de Bourgogne), Éric Girault (plantes en pots), Guy Martin (légumes et sa remorque de choux-fleurs), Laurent Pageaud (produits à bases de truites, truites), Roger Rabuat (foies gras et produits de canards), Adrien Rivière (huiles artisanales), Bernard Salamonard (exposition et vente de pommes), Jean-Baptiste Thibaut (Vins de l'Auxerrois).

▶ A noter

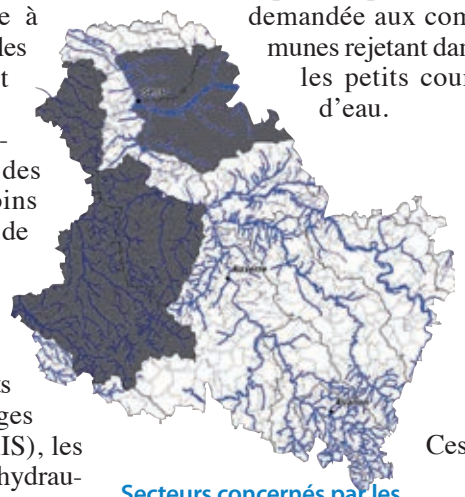
Espace agricole de la Foire Saint-Martin d'Auxerre, dimanche 7 novembre, de 9h à 19h.
Tarif du repas bœuf bourguignon : 12 € (8 € pour les enfants), de 12h à 15h

Sécheresse

Mesures de restrictions prolongées

Les mesures de restrictions d'eau prises dans certains bassins versants de l'Yonne sont prolongées jusqu'à fin novembre.

Au terme d'un hiver et d'un printemps très secs, qui ont pénalisé à la fis la recharge des nappes phréatiques souterraines et le maintien de débits satisfaisants dans les cours d'eau, la situation hydrologique reste déficitaire en eau dans le département de l'Yonne.
En ce début d'automne, on constate que la pluviométrie survenue depuis le début de l'année, en déficit par rapport à une année normale, n'a pas permis de ré-alimenter les nappes souterraines.
La nappe de la craie, située dans le nord du département, et qui est alimentée par une recharge pluriannuelle, souffre particulièrement de ce déficit.
Cette situation peut se constater notamment sur le cours de la Vanne, dont le débit est resté, depuis le 08/07/2010, en dessous du seuil de crise. En cette mi-octobre les bassins versants de l'Oreuse, de la Mauvotte, de la Gaillarde, du Lunain, de l'Orvanne, du Betz, de la Clairis, du Tholon, du Vrin, de l'Ocques, du Ravillon, de l'Ouanne, du Loing, sont dans cette même situation.
En conséquence, le plan sécheresse prévoit, lorsque ce seuil de crise est franchi, et reste en dessous de la valeur « seuil », la mise en place de mesures de restrictions des usages, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et économiser la ressource.
Il est manifeste que l'arrosage des cultures ou des espaces verts est moins concerné à cette période de l'année, c'est pourquoi l'objectif des mesures désormais mises en œuvre vise surtout les prélèvements d'eau importants concernant d'autres usages (pompages EAUDEPARIS), les manœuvres sur ouvrages hydrauliques, le respect du débit réservé, et le maintien de la qualité des eaux :
Une partie du débit prélevé par les Eaux de Paris dans la Vanne pour la production d'eau potable sera restituée au milieu
Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques prélevant directement dans ces cours d'eau doivent s'assurer de laisser un maximum de débit au profit des cours d'eau et cesser tout prélèvement dès lors que le débit de la rivière passe en dessous de 10% de son débit moyen. Les vannes doivent être maintenues fermées.
Une surveillance accrue des rejets de stations d'épuration pourra être demandée aux communes rejetant dans les petits cours d'eau.


Secteurs concernés par les restrictions

Ces mesures sont prévues jusqu'au 30 novembre 2010.
La production d'eau potable étant le premier poste de consommation d'eau dans le département, les efforts de chacun sont nécessaires et il est donc rappelé à chacun la nécessité de faire un bon usage de l'eau.

COMMUNIQUÉ PRÉFECTURE DE L'YONNE



Section régionale des fermiers métayers

Le statut du fermage au cœur des discutions

C'est sous la présidence de Bertrand Saget (national) que s'est tenue la réunion annuelle des fermiers métayers de Franche-Comté à Dijon, mardi 26 octobre.

Avec une actualité particulièrement chargée avec la loi de modernisation de l'agriculture et le renouvellement des tribunaux paritaires, la séance de travail a conduit les délégués à réaffirmer le rôle central du statut du fermage dans le domaine du foncier.
Avant le début de ces travaux auxquels participaient les présidents de section FDSEA de l'Yonne, Côte d'Or, Saône-et-Loire et Nièvre, Jean-Luc Desbrosses a souligné toute l'importance des sections FDSEA pour la défense des fermiers dans une conjoncture de crise aigue qui touche toutes les productions.

Proximité et appui aux fermiers

Grâce à un réseau local important, les FDSEA et leurs assesseurs aux tribunaux paritaires, avec l'appui logistique des conseillers juridiques apporté aux fermiers qui en font la demande, l'information mais aussi le conseil juridique pour les médiations et les actions contentieuses.
En effet, le statut du fermage reste une pièce maitresse depuis 1946 pour assurer la continuité d'une agriculture dynamique sur tout le territoire.
Bertrand Saget affirme que «*si l'on veut encore installer des jeunes agriculteurs en fermage dans les meilleures conditions, le statut du fermage devra s'adapter socialement et économiquement à l'évolution de l'agriculture et de ses entreprises*». C'est dans cette perspective que la SNFM a défendu le statut dans la loi de modernisation de l'agriculture, défend également le maintien des tribunaux paritaires avec des assesseurs titulaires issus de la profession et quasiment dans tous les tribunaux issus des équipes FDSEA.

Le nouveau calcul de l'indice des fermages et le rôle de la commission des baux ruraux

Cette bataille est conduite par la SNFM depuis des années et aboutit à la mise en place d'un indice national applicable sur les baux qui tiennent compte à 40% de l'évolution du niveau général des prix (PIB) et de 60% de l'évolution du revenu brut d'entreprise agricole (RBEA).
Ce nouveau calcul conduit à une baisse de l'indice de 1,63% par rapport au montant des fermages de 2009. C'est la loi de modernisation agricole qui a institué ce mode de calcul.
Les commissions départementales ont effectivement encore la possibilité de faire varier les minima et maxima dans la grille des fermages d'où l'importance d'une représentation forte des représentants fermiers de la FDSEA à ces commission.

La préparation du rapport d'orientation de la SNFM

Au-delà de l'importance des lois auxquels la SNFM est intervenue par la voie parlementaire pour introduire les amendements nécessaires pour que le statut reste une disposition incontournable du portage du foncier, les délégués préparent leur rapport pour le congrès 2011 avec, comme thème central, «*le statut du fermage*».
Maintenir le statut du fermage avec le respect des piliers que sont la liberté d'exploitation, l'indemnité au preneur sortant, la pérennité des exploitations et l'encadrement du prix du fermage, voilà ce que demandent les délégués.
La reconnaissance de l'entreprise agricole reste, avec le fond agricole, une avancée importante qui permettra le maintien et la transmission d'entreprises agricoles viables économiquement. Il reste à expliquer aux agriculteurs, aux propriétaires, ces nouvelles dispositions. Les jeunes agriculteurs candidats à l'installation doivent prendre conscience du rôle central du statut du fermage et de son évolution pour un développement de l'agriculture du XXI^{ème} siècle.
Lors du renouvellement des délégués cantonaux FDSEA section des fermiers, Sylvie Lebrun, secrétaire générale SNFM, rappelle la nécessité d'engager de nombreux JA dans ces équipes pour que la continuité de la défense des fermiers métayers soit assurée.

RA – SNFM

Contacts FDSEA :
Yonne : André Van Houcke – Guillaume Gaugain
Nièvre : Olivier Cadiot – Régis Amiotte
Côte d'Or : Henri Javot
Saône-et-Loire : Pierre Villard – David Reboul

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Conseil d'administration FDSEA 89

La FDSEA de l'Yonne part en campagne

Le dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne a été marqué par un débat sur l'avenir de la filière bovine et une volonté marquée d'aller à la rencontre des agriculteurs sur le terrain.

Parmi les nombreux sujets abordés lors de ce Conseil d'octobre, le lancement de la campagne syndicale pour les prochaines élections cantonales hivernales. A noter : la venue lundi 29 novembre d'un membre du bureau national, Henri Brichard, sur une exploitation du département, afin de collecter les remarques et demandes que pourront formuler les adhérents à cette occasion. Début des réunions cantonales, mercredi 1er décembre à Vermenton. Elles s'étaleront ensuite jusqu'à mi février, en présence, pour chacune d'entre elles, du président départemental, Francis Letellier. Thèmes abordés : PAC 2013 et développement de projets départementaux. Des moments privilégiés pour débattre, tant sur le fonctionnement de l'organisation syndicale que sur les dossiers de fond.
Suite à la rencontre avec le Conseiller agricole du président Sarkozy en préfecture, le 30 septembre dernier, un débat s'est ouvert pendant ce Conseil sur l'avenir et l'organisation des filières viande, plus particulièrement, la filière bovine (voir encadré).
Dans le cadre de la mise en place du 4ème programme de la directive nitrates, la profession a demandé une étude du bassin versant du ru de Baulches afin d'évaluer l'origine des pollutions diffuses. Les administrateurs présents à la réunion du 14 octobre ont fait part au Conseil du diagnostique réalisé pour l'occasion : le ru a subi des dégradations d'ordres divers (morphologiques, qualitatives) et il serait nécessaire d'effectuer les travaux appropriés. A ce jour, aucune commune ou collectivité concernée n'est intervenue en ce sens auprès des services de a DDT.
Une enquête sur l'aspect qualitatif des eaux sera menée par le Bureau d'Etudes Tauw France pendant un an.
Une date à retenir sur vos agendas : dimanche 7 novembre, foire de la Saint-Martin à Auxerre. Les bénévoles pour installer et animer les stands du Pôle agricole sont indispensables. L'occasion de parler métier et savoir-faire au grand public. On vous attend nombreux !

DB

▶ Crise bovine

La FDSEA appelle la filière viande bovine à adopter un discours constructif et prometteur

Le Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne s'élève contre le pessimisme ambiant qui pèse au sein de la filière bovine. Nombreuses ont été les investigations menées par toutes les FDSEA de France, dont celle de l'Yonne, pour tenter de voir plus clair dans les transactions et de cibler les causes de la crise bovine semblant, vue de l'extérieur, inéluctable tant elle est durable.
Pour mémoire : le revenu moyen d'un actif non salarié en 2009 a été de 11 700 € et la filière traverse une quatrième année de difficultés économiques. Quelles en sont véritablement les causes ?

Le marché double ?

Il est constaté que les cotations hebdomadaires des prix des gros bovins encadrés par les DDT se déconnectent des prix pratiqués par les acheteurs sur le terrain. Comment connaitre alors le prix réel payé au producteur ? Comment un éleveur peut-il voir clair dans ses transactions ?

La suprématie de la grande distribution ?

Les abatteurs se disent incapables d'augmenter le prix à la production face à la règle du moins-disant des distributeurs. En parallèle, le gouvernement ne réussit pas à obtenir des grandes surfaces leur marge sur les produits carnés, au sein de l'Observatoire des Prix et des Marges. La concentration de la distribution ne risque t-elle pas de tuer toute concurrence et d'amenuiser le pouvoir de négociation des éleveurs et des abatteurs ?

Le manque de compétitivité et d'efficacité des outils d'abattage français ?

Dans les débats, les abatteurs mettent systématiquement en avant leurs charges structurelles toujours plus pesantes et leur difficulté à valoriser l'ensemble d'une carcasse (avants des animaux) et ses sous-produits (abats). Ne sommes-nous pas à l'heure du steak haché, des plats cuisinés et de la restauration hors domicile ?

L'incompétence de la grande distribution à vendre de la viande ?

Les GMS se plaignent de voir les consommateurs acheter moins de viande bovine, prétendant la vendre à perte dans leurs magasins. Pourquoi 66% des ventes s'y effectuent ? Alors que dans le même temps, les boucheries de proximité se meurent. Si individuellement, les français consomment moins de viande rouge qu'avant, l'accroissement de la population nationale compense cette baisse et maintient les volumes abattus.

Le prix trop élevé payé par les consommateurs ?

Un argument trop souvent cité par les abatteurs et distributeurs. Que cela soit entendu : la profession agricole ne cherche pas dans son combat pour un juste prix payé au producteur, à augmenter le prix de vente au consommateur. Elle souhaite juste savoir où est la marge et à qui profite la valeur ajoutée, pour une meilleure répartition du producteur au consommateur.

Aveu d'impuissance, constat d'échec, impasse…, le Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne souhaite aujourd'hui que l'action responsable prenne le pas sur ce pessimisme ambiant. L'élevage allaitant est prêt à relever les manches pour construire la filière. Il a déjà démontré sa capacité d'adaptation. Mais sans réel dialogue et transparence avec l'aval, c'est toute la filière qui ira droit au mur ! La qualité, la sécurité alimentaire, notre savoir-faire et notre culture gastronomique sont des atouts majeurs pour la filière.
Alors, cessons de nous cacher derrière des arguments qui font date et jouons ensemble carte sur table !

Viande bovine

Les voyants au rouge avant l'explosion

Après le Sommet de l'Élevage durant lequel les délégués FNB du grand Massif Central ont exprimé leur colère face à la dérobade du gouvernement, le conseil exceptionnel du 27 octobre dernier à Aubière marque une nouvelle étape vers l'épreuve de force.

Les actions sur les commissions de cotations et les stickages en GMS ont eu le mérite de situer les failles d'un système dont les éleveurs sont les victimes, alors que les consommateurs voient les prix s'envoler de plus de 40% depuis quelques années.

Les 50 à 60 euros exigés pour relever le prix de la viande bovine n'a pas été entendu par les opérateurs de la filière qui estiment toujours que l'éleveur est la seule variable d'ajustement du prix alors que le marché reste déficitaire en viande bovine et quels opérateurs français privilégient toujours l'approvisionnement dans l'espace européen voire dans les pays du Mercosur.

Dans chaque région, chaque département, grâce aux équipes FDSEA/JA, un travail minutieux de pointage, de communication, assez bien repris par les médias, s'est déroulé depuis des semaines (voir article dans Terres de Bourgogne et l'Exploitant de Saône-et-Loire) pourtant rien ne bouge et les administrations régionales maintiennent les cotations dans des niveaux inacceptables.

Ces mêmes cotations, bases de l'élaboration des prix en GMS, maintiennent le prix dans le rouge pour les éleveurs.

Au découragement relevé par les responsables FNB à la colère sans limite on peut s'attendre à des journées difficiles si la prise de conscience des principaux opérateurs ne conduit qu'à des hausses immédiates de 50 à 60 centimes du kilo de viande bovine payé au producteur.

Alors que le marché mondial est en hausse, la France serait la zone du chaos où la filière n'apporterait aucune réponse aux éleveurs.

Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas et les délégués, sous la présidence de Patrick Bénézit, attendent de pieds fermes les décisions prises par la FNB, en lien avec les autres associations (FNO, FNPL, CFA), la FNSEA et les JA, pour montrer la détermination des éleveurs.

Dans le communiqué ci-joint, chacun trouvera les griefs avancés par les éleveurs et les décisions qui doivent être prises au niveau national pour faire avancer ce dossier explosif.

RA – FRB BOURGOGNE

▶ Communiqué

Les éleveurs du Massif central sont prêts à passer la vitesse supérieure !

Les éleveurs de races à viande du grand Massif Central se sont réunis aujourd'hui à Aubière pour faire le point sur les actions menées depuis plusieurs semaines quant à la remontée des prix à la production.

Ils s'insurgent sur la faible remontée de ces prix.

En effet, en regard des lois du marché, ceux-ci devraient augmenter de façon plus soutenue que ce qui est observé à l'heure actuelle :

• d'une part, car la consommation totale de viande bovine fait plus que se maintenir,

• d'autre part, car les disponibilités aussi bien en femelles qu'en jeunes bovins sont réduites au sein de l'Union européenne,

• enfin, car une hausse des exports commence à être constatée même s'il reste encore beaucoup à faire pour dynamiser ce secteur.

Devant l'absence de transparence dans la filière et face à cette situation anormale et injuste, les éleveurs du Massif central sont aujourd'hui prêts à agir et à durcir leurs actions !

Ils attendent avec impatience les conclusions du prochain Conseil d'Administration extraordinaire de la Fédération Nationale Bovine pour passer à la vitesse supérieure.

Face à la crise de revenu que les éleveurs subissent cette situation ne peut plus durer ! Les éleveurs du grand Massif Central attendent les consignes pour passer à l'action.

Formation FDSEA 89

J'aime mon métier et j'apprends à en parler !

La FDSEA de l'Yonne propose une formation sur le thème «*communiquer avec le grand public*».

Présente au quotidien dans la vie des Français, l'agriculture est un élément moteur de la société. Longtemps basée sur une relation de proximité, dans un contexte de ruralité et de participation à la vie du village, la communication agricole doit aujourd'hui conquérir un nouveau public, plus urbain et plus éloigné des réalités du terrain. L'image perçue de l'agriculture par le grand public est souvent en décalage avec celle que les agriculteurs pensent avoir de la part de cette même société. Fort de ce constat, la FDSEA de l'Yonne organise mercredi 17 novembre, en partenariat avec Passion Céréales, une journée d'initiation à la communication en direction de leurs concitoyens. Objectif : aider les agriculteurs à reprendre confiance en leur capacité à communiquer, à adopter une posture positive en phase avec la société, ainsi qu'à acquérir les techniques de base de la communication.

Une formation accessible à tous

Animé par un Chargé de communication de Passion Céréales, ce module de sensibilisation à la communication grand public s'adresse à tous les agriculteurs et en particulier aux producteurs de céréales. Aucun pré requis n'est nécessaire pour y participer et la formation, interactive et pédagogique, est accessible à tous.

Au programme : dépasser les stéréotypes, comment reprendre la parole, avoir confiance, passer de la justification à l'explication, du négatif au positif, capter l'attention de l'interlocuteur, être bien dans son discours, comment parler à un voisin, un journaliste… Le but étant d'acquérir des techniques simples pour parler de son métier au quotidien auprès de publics divers.

Projection d'un diaporama, outils vidéos et écrits pour les exercices, différents supports seront mis à la disposition de chaque participant, qui repartira à l'issue du module avec un support de formation écrit offert, ainsi qu'une mallette d'outils pédagogiques à diffuser.

Pensez au remplacement pour formation !

Si vous absenter de votre exploitation vous est difficile, pensez au remplacement pour formation : la plupart des formations proposées vous donnent accès à un tarif préférentiel à une journée de service de remplacement pour vous aider le jour où vous êtes en formation ou une autre journée, à votre convenance dans les 3 mois qui suivent (les journées sont cumulables). Si vous êtes à jour de vos contributions Vivea et adhérent au Service de Remplacement, cette journée ne vous coûtera que 20€.

Renseignements au 03 86 48 98 79 ou par mail : servicederemplacement89@orange.fr

Organisation : Formation sur 1 jour, mercredi 17 novembre de 9h30 à 17h30, dans les locaux de la FDSEA de l'Yonne, 37 rue de la Maladière à Auxerre.

Coût : non adhérents 160 €^{TTC} - adhérents, 80 €^{TTC}

Renseignements au 03 86 49 48 10

DOMINIQUE BERNERD

▶ Action syndicale

FNSEA, JA et FNB appellent à la mobilisation

Halte à la dérobade du premier industriel de la viande bovine

Les éleveurs demandent une augmentation de 20 % du prix de la viande bovine au producteur.

La FRSEA Bourgogne et les sections d'élevage se mobiliseront sur les sites bourguignons dans le cadre d'une action nationale.

Les consignes seront communiquées à nos responsables locaux FDSEA / JA dans les prochaines heures.

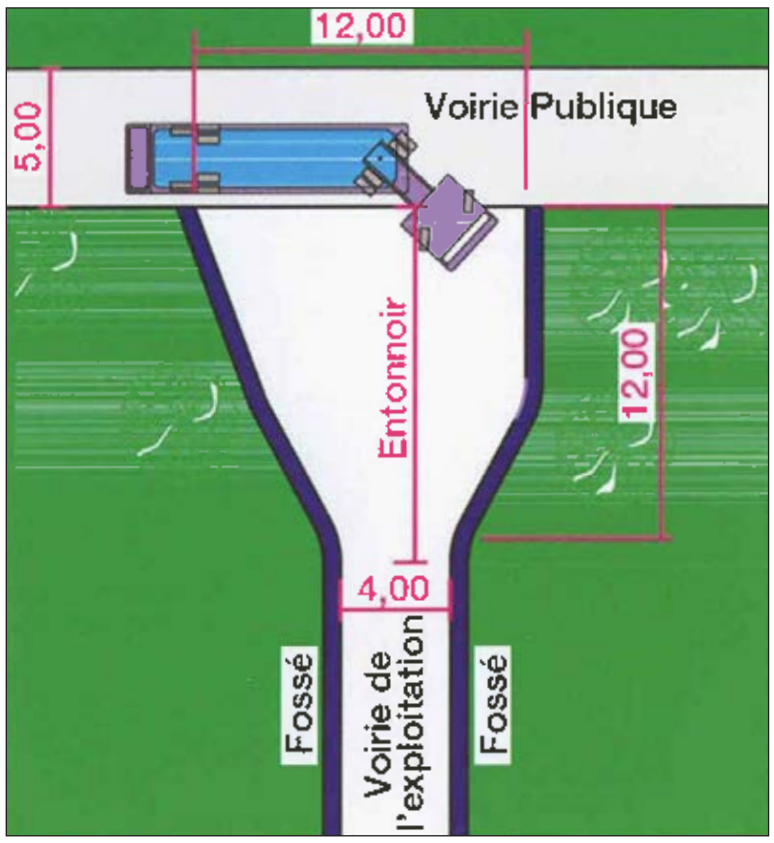
Le secrétaire général de la FNB, Jean-Pierre Fleury, devant le conseil extraordinaire de la FNB ce mercredi 3 novembre, souligne l'importance de cette mobilisation pour sauver des milliers d'éleveurs engraisseurs et par la même tout le secteur de l'élevage de races à viande de Bourgogne dont le prix des broutards dépend directement du prix de la viande bovine.



Accès au tank à lait

Optimiser les conditions de collecte

La politique interprofessionnelle de réduction des coûts de collecte implique aussi des efforts des éleveurs. Des adaptations des laiteries doivent être conduites.



Exemple d'aménagement de l'entrée de son exploitation.

L'accès rapide et facile au tank doit constituer le but de l'éleveur lorsqu'il réfléchit à l'adaptation du plan de circulation de l'exploitation. Concrètement, l'entrée de l'exploitation doit être aménagée, plutôt que de se trouver entre deux maisons ou deux arbres. L'emplacement idéal, c'est un espace de douze mètres sur douze, pour que les citernes sur deux ou quatre essieux puissent tourner en une seule fois.

L'environnement du point de collecte doit permettre un accès aisé au camion, pour un minimum de manœuvres. Un espace d'au moins douze mètres depuis la laiterie permet un virage à 90°, ou de 20 mètres pour effectuer un demi-tour. L'éleveur devra éviter de stationner des véhicules ou des matériels dans cette zone qui doit disposer d'un éclairage bien orienté et non éblouissant, d'une signalisation ainsi que des protections autour des zones dangereuses.

La laiterie où se trouvent le tank et les équipements spécifiques doit être pensée pour le travail du lait. *«Un sol en béton lisse ou en carrelage avec joints résistants aux acides est conseillé pour permettree un lavage rapide et efficace»*. Autres préconisations, un caniveau à grille qui traverse la laiterie dans sa largeur et des éléments de fixation muraux permettront de suspendre un maximum d'équipements.

Le projet d'optimisation de la livraison du lait doit être réfléchi avec l'entreprise qui réalise la collecte. Ces évolutions indiquent les précautions que les éleveurs doivent intégrer à leurs projets. Amont et aval de la filière se restructurent, la production des exploitations risque d'augmenter et d'imposer des investissements de matériel adapté.

F.R.

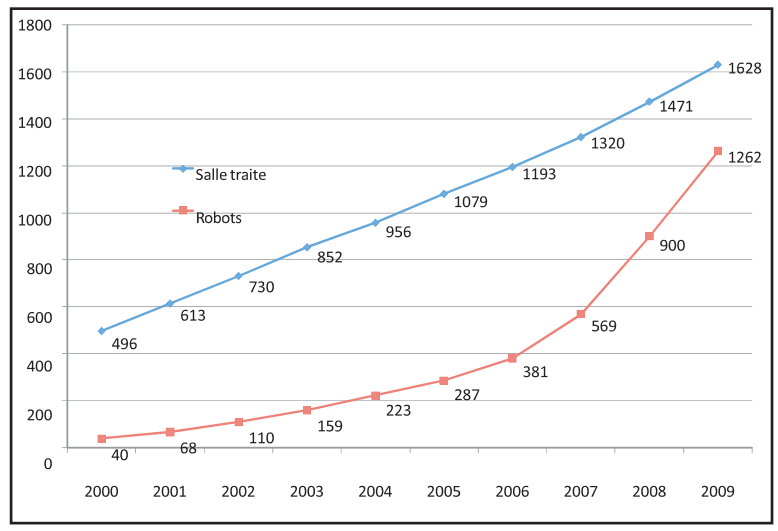
Les robots de traite en 2010

Réduire la pénibilité du travail, voire intensifier la production

La présence des robots de traite s'est accrue avec les premiers effets de la réforme de la Pac de 2003. Leur répartition géographique se concentre sur les départements moteurs de la production laitière.

Environ 2 000 robots étaient recensés en France au début de l'année 2010. Cet équipement a conquis les élevages laitiers français en une décennie, après la concrétisation des recherches sur l'automatisation des exploitations laitières en 1992. Les structures pionnières se situaient déjà en France, mais surtout au Danemark et aux Pays-Bas. La progression a été très lente au début, puisque seulement 40 exploitations étaient équipées en l'an 2000.

L'accélération se produit en 2005 et 2006, avec les crises nées de l'adaptation de la filière au bilan de santé de la politique agricole commune de 2003. Les cent exploitations qui se tournent vers le robot à ce moment correspondent au profil d'une étude de l'Institut de l'élevage en 2001 : « dans les régions caractérisées par une main d'œuvre rare ou onéreuse, ou dont les éleveurs désirent s'affranchir d'un travail d'astreinte important parfois pénible, le robot de traite peut constituer une solution alternative à la salle de traite conventionnelle. » L'augmentation devient exponentielle après 2006.

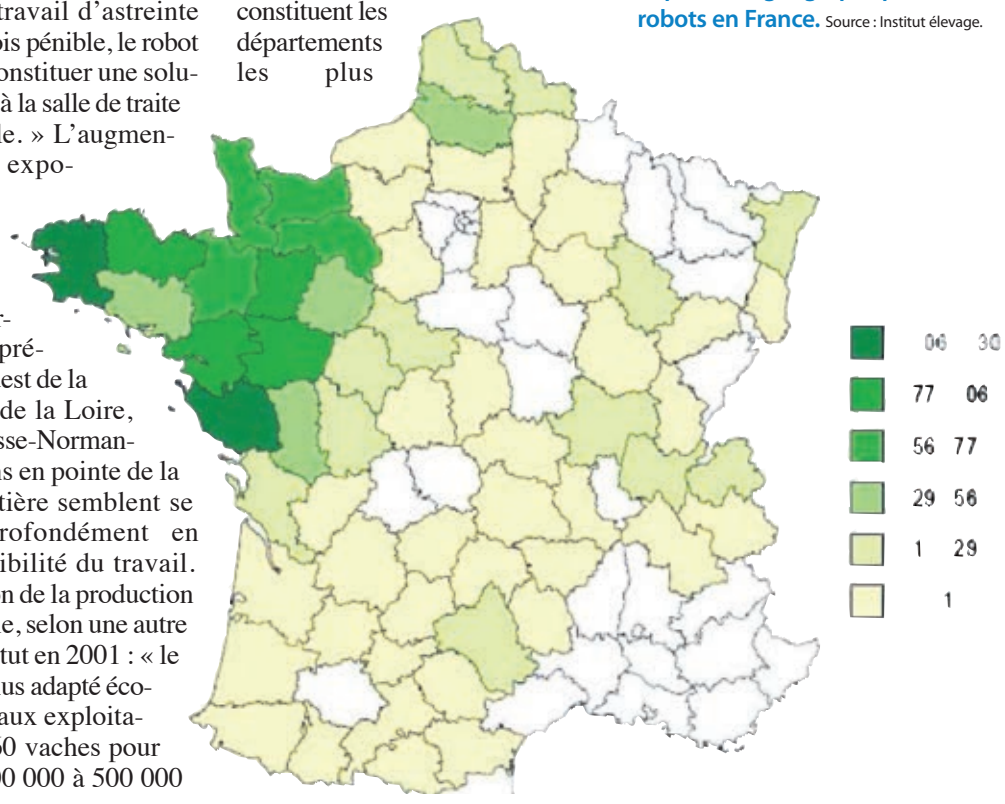


L'évolution du nombre de robots en France. Source : Institut élevage.

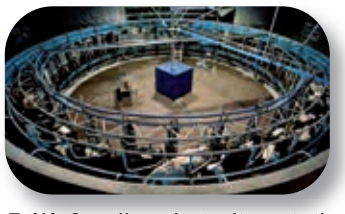
Les robots de traite sont aujourd'hui particulièrement présents dans l'Ouest de la France : Pays de la Loire, Bretagne et Basse-Normandie. Ces régions en pointe de la production laitière semblent se démarquer profondément en termes de pénibilité du travail. L'intensification de la production semble probable, selon une autre étude de l'Institut en 2001 : « le robot semble plus adapté économiquement aux exploitations de 50 à 60 vaches pour un quota de 400 000 à 500 000 litres de lait. » Aujourd'hui, les performances des robots les emmènent dans des élevages avec 10 laitières de plus, pour des références d'environ 650 000 litres. Mais le robot de traite se répand aussi en direction du Sud et de l'Est. L'Ain, la Saône-et-Loire et la Haute-Savoie constituent les départements les plus équipés dans le Centre Est, ce sont également des départements dynamiques en production laitière.

FRÉDÉRIC RENAUD

Répartition géographique des robots en France. Source : Institut élevage.



ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

ROTO
ROTO, le matériel qui a fait ses preuves
DELAVAL : la garantie d'une grande marque

CHAPUIS FRÈRES, C'EST :
• 4 techniciens spécialisés traite
• Stock pièces pour SAV
• Permanences 365 j/an
Déjà 3 salles de traite rotatives 20 et 24 postes en service
CHAPUIS FRERES
Concessionnaire Côte d'Or, Aube, Yonne
St Marc/Seine Tél. 03 80 93 22 28
DeLaval Manus
DeLaval EXPERT en ROBOTIQUE Entreprise Certifiée

ETS DUPUIS • 89230 VENOUSE
✆ 03.86.47.86.06
Concessionnaire
- Salles de traite
- DAC et DAL
- Tapis et matelas ANIMAT
- Traitement des effluents, curage
- Pompes pour forages et puits, surpresseurs ITT FLYGT
- Contrôles de machines à traire OPTITRAITE
- Tubulaires JOURDAIN
- Aplatissage, stockage du grain FAO
- Abreuvoirs RICO
- Filets brise vent GALEBREAKER
- Electricité, plomberie
- Tout l'équipement de l'étable
GEA WESTFALIA

Chez Denis et Mickaël Arnoult, à Lainsecq (89)

Un robot au service de l'homme et de l'animal

Apparu en 1992 sur le territoire français, le robot de traite a depuis, connu un fort développement et l'on compte désormais plus de 1 800 unités réparties sur l'hexagone. Parmi les éleveurs équipés de la sorte, Denis et Mickaël Arnoult, exploitants à Lainsecq, dans l'Yonne.

Denis et Mickaël Arnoult exploitent un troupeau de 57 vaches, majoritairement des Prim'Holstein, sur 69 logettes, avec un quota de 650 000 litres de référence à l'année. Ils sont équipés depuis le 3 février dernier, d'un robot de traite Lely Astronaut A3. Interrogé sur ce qui l'avait conduit avec son père à investir il y a quelques mois dans un tel matériel, Michaël Arnoult est catégorique : *«se libérer de la contrainte de la traite matin et soir !»* Pour ces éleveurs de Puisaye-Forterre : entre les charges liées à l'emploi d'un salarié vacher, les contraintes journalières, les absences à gérer, le calcul a été vite fait : *«on a été séduit dès le 1er jour où on l'a découverte. Non seulement on délègue à la machine, mais en plus elle travaille pour nous…Mais attention, si on gagne du temps et de la qualité de vie, n'en concluez pas qu'on ne fait plus rien !»*. Comme le rappelle Didier Beaudet, de la société Lely, spécialisée dans la fabrication de robots de traite : *«le robot est un outil réservé à des éleveurs mais ne remplacera jamais l'homme. S'il permet de gagner en moyenne en temps de travail une traite sur deux, il n'est surtout pas fait pour se débarrasser des vaches ! Le gros intérêt étant de se dégager du temps pour une surveillance accrue du troupeau»*.



Denis Arnoult, apportant des explications sur le fonctionnement de son robot traite, lors des journées portes ouvertes organisées sur son exploitation les 28 et 29 octobre dernier.



Gros plan sur les trayons et les brosses de nettoyage

« Le robot, c'est leur veau… »

Si la traite est facilitée, la surveillance des animaux et l'analyse des enregistrements demeurent les éléments clefs de la conduite du troupeau. Avec l'avantage pour l'éleveur de pouvoir organiser sa journée de travail comme bon lui semble : *«il n'y a plus de journée type, plus d'horaires à tenir !»*. Un coup d'œil sur l'écran pour regarder les vaches en retard, les pousser si besoin, préparer l'alimentation et l'on retourne à l'ordinateur pour consulter et analyser les données techniques transmises, notamment les paramètres de conductivité et d'activité, signes de risques de mammites, boiteries… Autre point positif du système, l'absence de toute contrainte, les vaches allant se nourrir de leur plein gré en fonction de leur rythme biologique. Un plus pour le bien être animal et une lactation renforcée souligne Michaël Arnoult : *«on le voit bien, avec le robot, le troupeau est encore plus calme qu'avant. On enlève le hangar, c'est comme si elles étaient dans la nature, le robot, c'est leur veau ! »*.

Alimentation type : un correcteur azoté 30% colza et 70% soja plus un *«VL 2,5l »* distribués vache par vache selon le mois de lactation, le niveau de production, les consignes transmises à la machine. Si l'automatisme de traite entraîne une légère augmentation de la facture électrique, l'effet est amoindri par l'économie réalisée sur le fonctionnement du tank qui tourne moins. Coût de la maintenance : *«4 500 € maximum par an, comprenant 1 visite trimestrielle et beaucoup de prévisionnel pour éviter que la machine ne tome en panne»*. L'éleveur étant averti à tout moment de toute anomalie par un appel téléphonique de la machine.

Après 9 mois d'utilisation, un premier bilan : un investissement de 140 000 € prévu être amorti sur 10 ans, une fréquence de 2,5 à 2,8 traites par jour et par vache, un robot utilisé à 65% de son potentiel et une production par tête aux alentours de 11 000 l, soit un gain de production de 10 à 15%.

DOMINIQUE BERNERD

Comment ça marche ?

- La vache entre dans le box de son plein gré et elle est identifiée .
- Sa position et sa taille sont détectées et mesurées grâce au système de pesée doté de capteurs fixés au sol.
- Le système d'identification analyse ses données personnelles afin de décider si le moment de sa traite est arrivé
- Une ration de concentré préalablement établie lui est alors distribuée.
- Nettoyage de la mamelle et des trayons et stimulation de la lactation au moyen de brosses rotatives.
- Positionnement des gobelets trayeurs par un capteur de 3 faisceaux laser qui effectue un balayage de la mamelle.
- Désinfection (sans chlore) au cours de laquelle la mamelle est de nouveau stimulée pour démarrer le débit de lait. Commence alors le processus de traite.
- Le système enregistre différents paramètres : l'ensemble des couleurs, la conductivité, le débit, un comptage cellulaire somatique quartier par quartier, pour si besoin, séparer automatiquement tout lait impropre à la consommation (sang, colostrum, antibiotiques).
- Décrochage en douceur des gobelets trayeurs et mémorisation des données dans le système de gestion de l'ordinateur
- Soins post traite par pulvérisation, nettoyage vapeur et rinçage à l'eau claire des gobelets.
- La vache quitte le robot de traite.

Résultats nationaux contrôle laitier 2009

Une baisse généralisée de la production

France Conseil Élevage édite chaque année un recueil des performances laitières au niveau national. Il donne une photographie de la production laitière pour l'année 2009.

Le nombre d'éleveurs qui adhèrent au contrôle laitier s'élève à 51 951 en 2009 (69 000 en 2000). Le nombre d'exploitation ayant fourni des résultats de lactations régresse de 4,8 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, le pourcentage d'exploitation avec plus de 60 lactations reste constant (21,2 % au lieu de 21,4%).

Les résultats annuels(1) du contrôle laitier sur l'ensemble du territoire laissent apparaître en 2009 une baisse de la production laitière brute de 76 kg, pour atteindre une moyenne brute de 8 109 kg. Cette baisse intervient après sept années consécutives de progression. Elle s'explique évidemment par la conjoncture laitière difficile de la campagne 2008-2009. On constate également la diminution du nombre total de lactations brutes qualifiées qui s'élève à 2 561 748 (- 103 936). Cette diminution étant la conséquence de la différence de jour (-2) en 2009 par rapport à 2008. Le taux butyreux reste stable avec 39,9 g/kg alors que le taux protéique baisse légèrement à 32,2 g/kg soit 0,1 g/kg. Les trois principales races (prim'holstein, montbéliarde et normande) représentent 94,2% du cheptel total de vaches soumis au contrôle laitier soit 2 593 396 (2 750 000 en 2 000).

En 2009, la proportion de lactation qui présentent au moins 2 contrôles avec une numération cellulaire supérieure à 800 000 cellules atteint 16,8% légèrement inférieur à 2008 (17%). La part de lactation dont la numération cellulaire est inférieure à 300 000 cellules reste stable à 42%.

MB (SOURCE CONTRÔLE LAITIER)

(1) Les résultats statistiques 2009 prennent en compte une seule lactation terminée par vache, la dernière (avec toutefois une date de vêlage postérieure au 1er janvier 2006).

Résultats sur quelques races

Races	Nombre résultats	Durée de lactation en jours	Production moyenne (kg)	M.G	T.B.
Prim'Holstein	1 758 394	349	8 894	353	39,7
Montbéliarde	407 223	310	6 575	256	38,9
Normande	247 200	319	6 203	265	42,8
Croisé	68 999	316	6 715	271	40,4
Abondance	22 031	298	5 152	189	36,8
Brune	17 606	335	6 938	290	41,8
Tarentaise	7 284	278	4081	145	35,5
Vosgienne	1173	290	3956	146	37



Cultures intermédiaires pièges à nitrates

Les Cipan peuvent être appétents

Une dizaine d'éleveurs ovins de la Côte d'Or étudie la valorisation des cultures intermédiaires pièges à nitrates. Une sortie terrain ouverte à d'autres agriculteurs a été organisée au nord de Dijon avec la participation de la Chambre d'agriculture et du syndicat d'élevage ovin.



Les agriculteurs présents ont pu apprécier le comportement des brebis au pâturage et l'appétence des différentes espèces de Cipan.

Des éleveurs côte d'oriens se sont donnés comme objectif de mettre à profit la «*contrainte*» des Cipan (culture intermédiaires pièges à nitrates). En laissant pâturer des animaux ou en enrubannant, les pistes ne manquent pas. Les producteurs ovins rendront d'ici quelques mois une fiche de résultats agronomiques et zootechniques de leurs essais avec différentes variétés. Sera également inclus le comportement des animaux suite à l'ingestion de ces Cipan.

Recommandation générale

Le rendement des Cipan peut se révéler faible selon les conditions climatiques de l'année. Leur coût doit être un des critères de choix des espèces à implanter. Les pourcentages de matière sèche calculés pour différentes espèces révèlent une forte proportion d'eau dans la plupart des Cipan. Il semble donc plus facile de les faire pâturer que de les récolter en enrubannage. De manière générale, l'appétence diminue pour une plante lignifiée comme la féverole. En ce qui concerne la réussite du couvert, une espèce à croissance rapide permettra d'atténuer la compétition des repousses de la culture précédente (un faux-semis est envisageable). Un semis direct réduira la concurrence avec les adventices et peut faciliter l'implantation. Devant une orge de printemps, éviter les graminées type avoine, seigle, moha...La destruction est conseillée au plus tard fin novembre. Devant un tournesol, éviter les composées (tournesol, nyger) et le radis fourrager. La destruction est conseillée au plus tard début février. Devant un pois, féverole ou soja, éviter les légumineuses, le tournesol, le nyger (risque de mildiou pour des semences non certifiées) et le radis fourrager. La destruction est conseillée avant fin novembre devant un pois et au plus tard début février avant le soja. Devant un maïs, éviter le radis fourrager et les crucifères si la destruction se fait au delà du 15 mars. Les mélanges permettent de cumuler les avantages agronomiques, de sécuriser le rendement et de limiter le développement des parasites.

Enrubannage et pâturage

«*Il s'agit d'une expérimentation*» souligne Jean-Marc Bidoire, technicien au syndicat d'élevage ovin, «*nous nous ne savons pas encore exactement quelles seront les variétés qui seront les plus profitables à l'alimentation des brebis*». Enrubannage ou pâturage ? «*L'idée serait d'avoir les deux*» répond le technicien, «*l'enrubannage pour gagner un peu de fourrages pour l'hiver, et le pâturage pour laisser les brebis plus longtemps dehors et permettre d'avoir moins de frais mécanisation en éliminant les Cipan grâce aux animaux. Dans les deux cas, on aura logiquement moins de frais*».

Semer tôt

Des précautions économiques sont à prendre en compte quant au prix de la semence. «*Celle-ci coûte relativement cher il ne faut pas manquer le semis et si ça ne pousse pas...*» signale Élise Pillant, animatrice des productions allaitantes à l'herbe à la Chambre d'agriculture. Pour Hubert Mony, il faut semer le plus tôt possible pour un bon développement des cultures : «*si possible, avant le 1er août pour bénéficier du maximum de température et de précipitations*». En ce qui concerne les résultats, des rendements encourageants sont obtenus et ce, même pour des terrains peu productifs (voir encadré).

AURÉLIEN GENEST

Cas pratique

Des essais ont été menés derrière un blé ou une orge pour quatre types de mélanges : (mélange 1 : avoine de printemps / pois fourrager / pois d'hiver / radis fourrager), (mélange 2 : avoine de printemps / pois d'hiver), (mélange 3: vesce / avoine fourragère), (mélange 4 : moha / trèfle d'Alexandrie). Les deux premiers mélanges ont eu 77 jours d'implantation. Le premier a connu un rendement de 12 tonnes / ha (pour un coût d'implantation variant entre 55 et 75€/ha). Le deuxième enregistre un rendement de 11,3 tonnes/ha pour un cout d'implantation allant de 38€/ha à 58€/ha. Pour les mélanges 3 et 4, le temps d'implantation est de 65 jours. Sept tonnes/ ha ont été enregistrées pour la vesce et l'avoine fourragère (entre 113 et 142€/ha pour les coûts d'implantation) et 11,6 tonnes/ ha pour le mélange 4 (116 à 145€/ha pour l'implantation). En pratique, le matériel présent sur l'exploitation a déterminé le mode de semis. La levée s'est révélée rapide, le pois s'est distingué par son développe-ment rapide et son importante biomasse, le colza s'est révélé intéressant en mélange pour le pâturage. Quant à l'avoine, elle a souvent été étouffée par les autres espèces.



Le groupe d'éleveurs a proposé une visite de parcelles à Francheville, chez Gilles Duthu et Hubert Mony.



Bovins charolais

Une qualité qui reste sur place

Le concours de l'Auxois Sud et les journées commerciales de la Fédération charolaise se sont déroulés la semaine dernière. Les animaux présentés se sont une nouvelle fois distingués par leur qualité, mais peu d'entre eux ont été vendus.



Ludovic Roy (Thoisy-le-Désert) a participé aux deux rendez-vous (concours de l'Auxois-Sud et journées commerciales).

Il n'y a pas eu de miracle aux deux rendez-vous charolais de la semaine dernière. Même si tous les retours n'ont pas été assurés sur les journées commerciales, il semble que peu d'animaux aient été vendus en Côte d'Or. Les responsables des deux manifestations retenaient tout de même le nombre assez intéressant de contacts établis entre les éleveurs et les acheteurs potentiels. Thierry Maréchal, président du comice agricole d'Arnay-le-Duc, insistait sur la bonne tenue du 3ème concours de l'Auxois-Sud : «*Il y a eu une très belle présentation avec une centaine d'animaux et vingt-trois éleveurs présents. La fréquentation a été correcte même si les transactions sont, il est vrai, restées assez timides*». Gérard Virely, le président de la Fédération charolaise, s'est tout de même dit «*relativement satisfait*» des journées commerciales : «*Il y a eu assez peu de visites mais les personnes qui se sont déplacées étaient intéressées*». Une déception est toutefois à mettre à l'actif des origines des acheteurs : seules la Côte d'Or et l'Yonne se sont déplacées, alors que les organisateurs attendaient davantage de provenances.

Le charolais, on y croit

Certains éleveurs ont participé aux deux manifestations de la semaine dernière. C'est notamment le cas de Ludovic Roy à Thoisy-le-Désert dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Pour l'éleveur du gaec de l'Armançon, il faut «*mettre toutes les chances de son côté pour rencontrer les acheteurs potentiels*». A l'issue du concours arnétois et des journées commerciales, Ludovic n'a malheureusement rien vendu mais ce jeune de 31 ans ne baisse pas les bras pour autant : «*Vu la crise, les gens ne sont pas pressés d'acheter. Les gens achèteront au printemps. Il y a eu quelques contacts à Arnay qui peuvent se concrétiser en ferme. Il ne faut pas baisser les bras, le charolais et la génétique sont des valeurs sûres*». Une satisfaction tout de même pour Ludovic : sur les cinq taurillons qu'il a présentés à Arnay-le-Duc, deux premiers prix, deux deuxième prix et un troisième prix ont été ramenés à Thoisy.

Aurélien Genest



Le prix d'ensemble mâles inscrits a été remporté par le gaec Mimeur à Thoisy-le-Désert.

▶ Le palmarès du concours de l'Auxois-Sud

Prix d'honneur mâles inscrits : 1er prix : Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), 2ème prix : Laurent Choubley (La Motte Ternant), 3ème prix : Gaec Baudot Elevage (Pont-et-Massène). **Prix d'ensemble mâles inscrits :** 1er prix : Gaec Mimeur, 2ème prix : Laurent Choubley, 3ème prix : Guy Noireaut (Meilly-sur-Rouvres). **Prix d'ensemble mâles non inscrits :** Earl Gagnepain (Antigny-la-ville). Trophée viande : Gaec de Pergeot (Châtellenot). **Premiers prix veaux mâles inscrits :** 1ère section : Gaec de l'Armançon (Thoisy-le-Désert) et Gaec Mimeur, 2ème section : Gaec Mimeur et EARL de Beaumont (Alligny-en-Morvan), 3ème section : 1er prix : Gaec de l'Armançon et Scea Jean-Marc Lucotte (Créancey), 4ème section : Gaec de Pergeot et Laurent Choubley, 5ème section : Gaec Virely (Ecutigny) et Laurent Choubley, 6ème section : Guy Noireaut et Gaec de Pergeot, 7ème section : Gaec Ferroux frères (Savilly) et Gaec Baudot élevage, 8ème section : Earl Jully (Magnien) et Gaec de Pergeot, 9ème section : Gaec Baudot élevage et Gaec de Pergeot. **Premiers prix veaux mâles non inscrits :** 1ère section : Scea Jean-Marc Lucotte, 2ème section : Earl Gagnepain. **Premier prix veaux femelles inscrites :** 1ère section : Scea Jean-Marc Lucotte. Premier prix taureaux de 18 mois : Gaec Virely



Fête des vins de Chablis

Le préfet de l'Yonne intronisé



Pascal Lelarge, préfet de l'Yonne, nouvel intronisé dans la confrérie des Piliers chablisiens.

La 62ème édition de la fête des vins de Chablis a souffert semble t-il de la météo peu encourageante et des effets de la pénurie d'essence. Si les Icaunais se sont pressés nombreux au rendez-vous tout au long du week-end, moins d'étrangers en revanche que les autres années, pour arpenter le boulevard du Docteur Tacussel, à la rencontre des cinquante viticulteurs du Chablisien et de l'Auxerrois présents pour l'occasion.

Dimanche matin, après le traditionnel défilé emmené par la fanfare de Chablis et la confrérie des Piliers chablisiens, la seule intronisation du jour a vu le préfet de l'Yonne être élevé au rang de stylobate. L'occasion pour Pascal Lelarge de vanter les mérites des vins de Chablis au travers d'une citation de Kant : «*la bière avachit l'esprit, le vin l'élève…*». Reste à lui souhaiter de ne jamais être muté un jour en Alsace !



Grand architrave de la confrérie depuis 11 ans, Bernard Légland, qui vient de céder sa place à Yvon Vocoret, a été fait citoyen d'honneur de la ville par le maire de Chablis, Patrick Gendraud.

OIV à Beaune

Magie en Bourgogne

«*Pour la première fois*», les instances de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) se sont réunies en terre de Bourgogne pour des séances de travail sur le réchauffement climatique et les biotechnologies. Les résolutions votées à l'unanimité par les États membres de l'OIV se retrouvent «*généralement dans les législations viticoles*» de ces états ensuite, expliquait le président. Le prochain Congrès aura lieu à Porto, en juin 2011.



Le président du BIVB, Michel Baldassini et Yves Bénard, président de l'OIV, expliquaient à Beaune les missions de l'OIV.

«*L'OIV est une organisation très importante même si elle peut parfois paraître, à beaucoup de nos professionnels, un peu loin de nos rangs de vigne*». Ainsi débutait Michel Baldassini, président du BIVB, lors de son discours de bienvenue au Clos de Vougeot en l'honneur des ambassadeurs des 44 pays de l'OIV. Les travaux, des experts réunis à Beaune sur les questions du réchauffement climatique et des biotechnologies en viti-viniculture, permettent «*d'harmoniser les pratiques, créer des normes, prendre en compte l'intérêt des consommateurs*», expliquait le président de l'OIV, le Français Yves Bénard.

Ce Champenois (Moet et Chandon, CIVC, INAO...) félicitait les Bourguignons pour l'accueil «*magique pour les étrangers, que de passer une soirée au Clos de Vougeot*», saluant ainsi au passage l'excellence des nombreuses visites de Domaines effectuées pendant deux jours.

Interrogé sur le réchauffement climatique, Yves Bénard démontrait toute l'importance du travail sur «*le protocole de calcul des gaz à effet de serre (GES) et sur le bilan carbone*». Apparemment, à ce stade des échanges, les experts s'orienteraient sur un calcul uniquement axé sur la production de la vigne, et non, des apports à la vigne jusqu'à la commercialisation. Cette perspective de calcul aurait pu être pénalisante en terme de commerce international. Pire pour les viticulteurs bourguignons, ils auraient sérieusement dû songer à embouteiller sur le lieu ou pays de consommation. Impensable pour des vins AOC ! Plus stratégique encore peut-être, le président précisait vouloir «*un système un peu plus généreux pour l'agriculture avec une méthode spécifique à la vigne car on sait qu'elle capte du carbone*». Des enjeux économiques importants avec prochainement le développement des bourses carbones et des crédit carbones, suite au protocole de Kyoto. «*Nous ne faisons pas de philosophie et le protocole devrait être voté au mois de juin*» prochain.

Blocage sur les vins bio

Des échanges qui se veulent constructifs mais qui peuvent parfois «*être en panne*», comme le reconnaissait Yves Bénard. «*On n'arrive pas à aller en étape 3 (sur un total de sept) pour les vins bio ou organic wines*», se lamentait le président. «*Je ne peux pas présenter un texte de travail, avec l'Australie notamment, qui achoppe sur les questions de SO_2 tolérés*», regrettait-il. Un débat laissant peu d'espoir de voir rapidement des vins étiquetés bio, avec donc toujours en France seulement des vins «*issus*» de l'Agriculture biologique. Des divergences existant aussi sur la désalcoolisation des vins, partielle ou totale (en dessous de 0,5 degré d'alcool) posant la question de la «*définition même du vin*», s'interrogeait le président du BIVB, Michel Baldassini.

Heureusement, d'autres dossiers avancent. Le problème de l'eau, des cépages ou les itinéraires techniques... préoccupants avec le réchauffement climatique. L'OIV cherche à «*harmoniser les normes*» internationales et ainsi «*éviter des distorsions de concurrence*». Problème récurrent, les États-Unis ne font pas partie de l'OIV. Des Américains qui «*vont revenir*» mais «*pas à court terme*». Par contre, la Chine et l'Inde se rapprochent pour adhérer et devenir membre de l'OIV. Autant dire, des poids lourds de l'économie mondiale qui pèseront demain sur les experts échangeant autour des biotechnologies actuellement.

Pour l'heure à Beaune, les experts ont «*commencé à mettre des définitions sur ce qu'on entend par PGM (plante génétiquement modifiée) en viticulture, pour la vinification et pour les auxiliaires de vinification*», détaillait Yves Bénard. Un principe de précaution semble d'ores-et-déjà se constituer pour un greffon GM. Mais quid d'un porte-greffe ? remarquait-il. «*La vigne est-elle considérée comme OGM dès-lors ?*» Des questions cruciales, tant idéologiques qu'économiques. «*La génomique pourra peut-être dire demain si justement un porte-greffe modifié génétiquement exprime des différences sur le greffon ou la vigne*». Des questions auxquelles les scientifiques n'ont pas fini de chercher des réponses aux polémiques, bouleversant le commerce et les pratiques. Les experts de l'OIV avaient donc bien droit à quelques moments magiques en Bourgogne...

CÉDRIC MICHELIN



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toutes reproductions et communication interdites

Viande bovine

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

25 au 31 OCTOBRE

RACE CHAROLAISE

Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE Cot Reg.	SEM. PRECEDENTE Diff.	SEMAINE EN COURS Cotation	SEMAINE EN COURS Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E				
			U	2,65	-	INC	
			R	2,50	-	INC	
		300	E				
			U	2,48	-0,01	2,46	-0,02
			R	2,38	-	2,36	-0,02
		350	E				
			U	2,35	-0,01	2,33	-0,02
			R	2,30	-	2,28	-0,02
		400	E				
			U	2,29	-0,03	2,27	-0,02
			R	2,17	-0,03	2,15	-0,02
	12/18 M	450	E				
			U	2,22	-0,01	2,21	-0,01
			R	2,17	-	2,16	-0,01
		500	E				
			U	2,16	=	2,13	-0,03
			R			2,06	
FEMELLES	6/12 M	270	E				
			U	2,09	-0,03	2,12	0,03
			R	1,95	-	2,00	0,05
	12/24 M	400	E				
			U	2,01	0,07	1,99	-0,02
			R	1,85	-	1,87	0,02

Tendance précédente :
Offre variée et abondante. Marché moins régulé.

Tendance de la semaine :
Apports élevés face à une demande stable.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 02 novembre

	E	U	R	O
Broutards <200kg (530 à 550€)	-	2,96 à 3,08	-	-
Broutards 200 à 250kg (630 à 720€)	-	2,82 à 3,03	-	-
Broutards 250 à 300kg (680 à 740€)	-	2,55 à 2,76	2,15 à 2,30	-
Broutards 300 à 350kg (760 à 870€)	-	2,45 à 2,55	2,25 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (810 à 950€)	-	2,32 à 2,48	2,25 à 2,32	-
Broutards 400 à 450kg (840 à 1090€)	-	2,30 à 2,50	2,15 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (990 à 1100€)	-	2,20 à 2,32	2,10 à 2,20	-
Laitonnes 220 à 300kg (500 à 700)	2,30 à 2,50	2,15 à 2,30	2,00 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (640 à 810)	-	2,10 à 2,24	1,90 à 2,10	-
Génisses 12/24 mois <400kg (600 à 800€)	-	2,00 à 2,10	1,88 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (740 à 870€)	-	1,95 à 2,05	1,80 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois +450kg (900 à 930€)	-	1,90 à 203	-	-
Génisses 24/36 mois (970 à 1450€)	2,00 à 2,40	1,60 à 2,00	1,50 à 1,60	-
Vaches -5 ans	1,80 à 2,04 (1370 à 1570)	1,50 à 1,80 (820 à 1370€)	1,40 à1,50 (760 à 1110€)	
Vaches 5 à 10 ans	1,75 à 2,04 (1450 à 1540)	1,45 à 1,75 (930 à 1470€)	1,30 à 1,45 (700 à 1010€)	
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,55 (900 à 1290)	1,25 à 1,40 (770 à 1080)	1,10 à 1,25 (620 à 800)
Taureaux (930 à 1690€)	-	1,30 à 1,40	1,20 à 1,30	
Vaches suitées - Veaux-				

Effectif: Bovins gras : 05 • Broutards: 311 • Génisses + 2 ans: 11 • Génisses - 2 ans : 78 • Laitonnes : 160• Taureaux : 04 • Taurillons: 43 • Vaches: 189 • Vaches suitées: - • Veaux: - - Culards: 07• Divers: 07

BOVINS : 815- 90% DE VENDUS - APPORTS LIMITÉS EN CE LENDEMAIN DE FÊTE

BROUTARDS : L'OFFRE LIMITÉE PERMET DE RENDRE LES COURS UN PEU PLUS FERMES NOTAMMENT EN SUJETS D'AVENIR.

GÉNISSES 18MOIS/LAITONNES : COURS RECONDUITS.

VACHES/GÉNISSES 30 MOIS: DEMANDE CORRECTE ET TRANSACTIONS FLUIDES. COURS SANS GRAND CHANGEMENT.

TAUREAUX : VENTE CALME.

Divers : Génisses 18 mois culardes 320 à 400kg : 1370 à 1550E (3,61 à 4,29) - Génisses 30 mois 598 à 709kg : 2290 à 2510E (3,55 à 4,20)

CORBIGNY Sicagemac 02 novembre

Bovins:221	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (280-385kg)	690-930	2,29-2,46
Broutards (420-485kg)	940-1060	2,16-2,29
Taurillons d'herbe (435-460kg)	940-980	2,14-2,15
Laitonnes (270-320kg)	530-650	1,95-2,13
Taureaux (880-990kg)	1120-1350	1,21-1,37
Vaches légères	730-850	
Vaches entre deux	910-1070	
Vaches lourdes	1080-1340	

Bovins gras:17
Génisses de viande : 3,06 à 3,14 €/kg de viande

Pas de bêtes grasses ce mardi. Vente plus rapide et totale en sujets gras, accompagnée d'une légère progression des tarifs.

La demande est toujours prudente en mâles et les tarifs sont maintenus seulement en mâles de qualité supérieure. Léger recul en sujets moyens.
Peu d'apports en laitonnes et femelles d'export, cours reconduits.
Comme la semaine précédente, la demande en vaches reste axée sur les sujets lourds. Tarifs stables. Peu de demande en vaches de petit gabarit.

Prochain marché : 08 NOVEMBRE

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 25 au 31 octobre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,30 (=)	2,85 (=)	-
GENISSES	-	4,05 (=)	3,36 (=)	-	-
VACHES	-	3,62 (=)	3,20 (-0,04)	2,77(-0,04)	2,45 (-0,04)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,55 (+0,01)	3,30 (+0,01)	2,92 (=)	

Des professionnels à votre service

SARL BOUTOT E.T.A.P.
TRAVAUX AGRICOLES
Recherche Moisson de maïs avec cueilleur 6 rangs repliable et broyeur de tiges sous cueilleur - Ensilage - Débroussaillage avec bras de 7 m - Terrassement - Curage de fossés
Z.I. La Noire - 03230 BEAULON
Tél./Fax 04 70 42 72 17 - Port. 06 09 33 16 20
www.sarl-boutot-etap.com




Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité
La Caméra de Surveillance, faite pour vous !
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT 06.73.69.80.21.




Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 05 novembre

Ovins: 506	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	52-85	1,93-2,13
Agneaux-44kg	83-118	2,09-2,90
Agneaux+44kg	90-131	2,03-2,74
Brebis	14-70	0,18-0,98

Cous en hausse en agneaux surtout en sujets mâles, vente rapide et quasi totale. Baisse en brebis maigres ou âgées, tarifs reconduits en bonne qualité. **Collecte de laine le 9 novembre de 8h à 10h.**
Prochain marché : 08 NOVEMBRE

MOULINS ENGILBERT 05 novembre

Amenés 936 - 99% de vendus. Apports corrects
Agneaux: Les cours continuent de progresser assez nettement. La date du 16 novembre stimule la demande en agneaux mâles, entraînant également les femelles bouchères à des cours en hausse. **Béliers :** Bonne demande, cours fermes.
PROCHAIN MARCHÉ : JEUDI 04 NOVEMBRE (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,00 (50 à 75€)	0,40 à 0,80 (25 à 48€)	0,10 à 0,40 (10 à 22€)
Béliers: 95 à 133 € - Chèvres: 5 à 30 € - Boucs : 25 à 30 - Agneaux maigres: 76 à 97 (2,26 à 2,90)				
Agneaux gras -38 kg (88 à 108 €)	-	2,70 à 2,90	2,45 à 2,70	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (94 à 128 €)	-	2,65 à 3,10	2,45 à 2,65	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (107 à 135 €)	-	2,65 à 2,92	2,40 à 2,65	-
Agneaux gras + 50 kg (120 à 137 €)	-	2,40 à 2,60	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 794- **Brebis**: 114 - **Béliers**: 21 - **Caprins**: 07. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 27 octobre

Amenés 1371 dont 938 agneaux, 29 agneaux d'embouche, 382 brebis et 18 béliers.
Vente toujours calme en brebis en brebis. cours reconduits en toutes catégories. Bonne demande en agneaux mâles destinés aux fêtes musulmanes, cours reconduits en toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 78,00-120,00-95,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,45-5,80-5,60 (=); R 5,15-5,50-5,35 (=); 19-22 kg U 5,10-5,40-5,30 (=); R 4,75-5,15-5,00 (=); plus de 22 kg U 4,75-5,10-5,00 (=); R 4,60-5,00-4,90 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage **28 octobre**

Amenés 30
Cours reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 175,00-255,00-220,00 (=); lourds 270,00-335,00-305,00 (=); conformation supérieure 345,00-410,00-370,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-295,00-275,00 (=); conformation supérieure 305,00-360,00-335,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 175,00-250,00-210,00 (=); lourds 255,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 325,00-385,00-355,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

Du 25 octobre au 10 novembre
Prix à 25kg: 1,791 • Par kg suppl.: 0,57 • Porcelet 8kg: 30,723
Du 18 au 22 octobre
Prix à 25kg: 1,797 • Par kg suppl.: 0,57 • Porcelet 8kg: 30,845

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

Matériel

Tracteur

21 - RECHERCHE tracteur agricole environ 100 cv en bon état, budget 15 à 20 000 € (4402)
✆ **06 98 41 59 45**

25 - AV. Fendt 312 125 cv 5500 H clim. rel. av. pont suspendu masse 870 kg t.b.é.
✆ **06 76 70 96 39**

38 - Vds MB Claas Mercator 3m60 + tracteur JD 2120, 68 cv.
✆ **04 74 80 80 03 le soir**

38 - Vds Valmet 505, 4 rm, 5650 hr chargeur 4 vérins bon état rem Gilibert 6 t 2 r 14 bottes 120.
✆ **06 88 48 31 26**

42 - Vends Renault Ares 550, clim. boîte quadrishift 32 vit. tbé, 21 000 euros à débattre
✆ **04 77 73 18 09**

54 - Cherche tracteur 80 cv très bon état, MF ou JD maxi 15.000 E. Vends MB NH 1520 BE.
✆ **03 83 43 00 63 soir**

57 - Vends tracteur Renault 120-54 TZ 5.200h, relevage av boîte 40 km/h, freins à air tbé.
✆ **06 10 18 04 59**

57 - Vends Case IH CVX 170 3.900 H an 2002 - JD 7930 1.100 H an 09 - Herse Quivogne 7.35 GD dégagé.
✆ **06 64 99 52 52**

58 - VENDS Someca 640, arceau, 9 500 h., moteur 500 h, très bon état général. (4308)
✆ **06 81 35 37 84**

69 - Vends tract New Holland fruitier TN75F 1350 H. TBE Arceau 2007.
✆ **04 74 60 22 51**

74 - Vds mulet 18 mois 1,55 de haut castre très docile, jument comtoise Mulassière 8 ans, pleine attelée.
✆ **06 29 11 12 78**

Travail sol

01 - Vds charrue Naud 4 socs bon état prix 2500 euros
✆ **06 77 44 12 82**

26 - Vend herse rotative 2,50 m en bon etat
✆ **06 83 00 65 05**

38 - A vendre charrue Kverneland 4 socs LD100 rasettes maïs, roue mixte, très bon état.
✆ **04 76 65 58 67**
ou 06 12 04 33 57

Récolte

21 - CHERCHE MD Presse Claas, Markant 40, 50, 51, 52, 55, 60, 65 Constant Dominant John Deere 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120. (430D)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - VDS Remorque fourragère Cargo P8010 4roues neuves Echelettes exo tva 6000 euros
✆ **04 75 62 65 47**

26 - Achete Bourgoin MD8.GX300 400 406 407 410 dans l'état en panne
✆ **06 17 70 29 12**

38 - Vds ramasseuse à noix Rousset médiane 2006, 720 h, option : pickup 2m20, crabe, gyro + cabine.
✆ **06 84 42 31 64**

57 - Vds presse RB JD 590, pick-up 180 41 Flow liage ficelle automatique, pneus larges en tb état 6 000E à débattre.
✆ **06 72 12 61 25 ou 03 87 86 73 96 hr**

69 - Cherche mois batt Class consul Senator Protector Mercator Dominator 80 85 J. Deer 960 965 970 975 New Holland 1530 1540 8040 8050 et Massey Ferguson 307 440.
✆ **06 84 61 38 25**

69 - Cherche mois-batt Claas consul protector mercator dominator 80 85 J.Deere 960 965 970 975 New Holland 1530 1540 8040 8050 Mas.Ferg. 307 440 506 507
✆ **06 84 61 38 25**

Irrigation

26 - Vds tuyaux irrigation Seppic Bancilhon 100 longueur de chaque diam 70 environ 6m, perches 30 50 longeur diam 50
✆ **06 77 76 09 28**

Forestier

38 - Remorques forestières PTC 5 t et 11 t homologué + rem. basculante 5,4 t.
✆ **04 74 54 37 83**
ou 06 71 63 54 50

Manutention

89 - VENDS cause retraite, télesco Cath 407, 2009, nombreuses options, 2 000 h., garantie 02/12 plusieurs outils. (440B)
✆ **03 86 33 10 63**

Trav. publics

38 - Vds tracto pelle Case 580 SLE, an 2000, 5600 h toutes options TBE + 2 roues complètes remorque 49x17 10 trous + petit estipateur, matériel sans TVA
✆ **06 14 59 77 78**

Agri. divers

01 - Vds cause cess tracteur John Deere 2003, 100 cv, typ 6320SE 4RM 4200 H charrue Gregoire Besson RWB4 trisoc andaineur Pottinger Top 421N
✆ **03 85 30 31 14 soir**

01 - Vds salle de traite 2x6, 10 postes, an 2007, épis 50° décro auto compt. à lait Delaval Manus
✆ **06 84 45 96 41**

01 - Vds RLT 10314 TX 751 2R 56 2 R covercrop Gard. 20 di ; semoir à engrais Kuhn RDS972 ; semoir à blé Nodet 3m ; herse plate 440 ; vibro Quivo 5,20 ; herse Lely 3m
✆ **04 74 00 85 03 hr**

07 - Vds calibreuse Calibrex minigram 2 2010 variateur tapis pré-alignement sous garantie
✆ **06 88 16 94 18**

21 - VENDS cornadis, - applatisseur, - vêleuse, - vis, - buvette, - faucheuse, - portes planes, - volets bois. (44VB4)
✆ **06 33 87 00 91**

21 - Cause cessation VENDS Berthoud 1 200 l., 15 m., - Kongskild 4 m. + peigne, - Levêque 9 herses relevage hydraulique, - Fertil Roger double plateaux, Lavojet 160 bars. (44VB3)
✆ **03 80 39 23 77**

26 - VDS Charrue tri socs Ransomes TSR 300 Evacuateurs Suevia Attaches hollandaises Abreuvoirs bovins/Herse 4M pièces auto chargeuse 1006 New Holland Pièces épandeur Gilibert /Groupe Melotte bétonière électrique Richier 2 sacs
✆ **04 75 48 28 62**
HR ou soir

38 - Suite décès vends cultivateur, benne 3 points, scie circulaire, bascule 500kg charrue p d terre.
✆ **06 11 75 66 50**

38 - Rare vend pont élévateur hydro. man. idéal moto-quad micro-tracteurs, 1600 euros à débattre.
✆ **06 12 15 91 75**

54 - Vends cause cessation tracteur Renault 110-54 4500 hrs ; MB NH 8030 ss cab ; combiné 3M Kuhn Sulky, ensileuse portée arr ou avt 4 rangs ; pulvé aux normes porté 21 m ; épandeur Leboulch hv14 ; 1 rabot de prairie 6m repliage hydro ; 1 vibro 5,2 m hydro. Le tout d'un état exceptionnel. Michel URION.
✆ **06 86 13 55 84**

58 - Cause cessation VENDS combiné herse Kuhn sem. Amazone, - broyeur Haie, commande élect., - pailleuse traînée 2 bottes, - presse NH 644, - tract. Ford 8240 SLE, - 2 cellules, diam. 265, - vent. Law 3 cv., TBE. (4210)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS lame bull maggi 2,30 m., - alarme vêlage agrimonitor, - broyeur et aplatisseur multi broie-tout, - rampe, chaine, moteur, curage lancelot. (43VB1)
✆ **06 81 35 37 84**

58 - VENDS remorque Louhault 4 T. Hydraulique BEG, - Quad Yamaha 250 2 roues et 350 4 roues BEG. (440A)
✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS dérouleuse Calvet basculement hydraulique bras chargement + tracteur 624. (44VB1)
✆ **03 86 22 43 39 HR**

69 - Vds Tank à lait Japy 1425L cause capacité Bon état 4 500 euros à débattre
✆ **06 29 51 18 31**

71 - Vds vidéo surveillance d'étable, caméra noir et blanc Camo pivotante, 300 m cable et cellule à grains 100 et 150 qx Fao.
✆ **03 85 79 32 22**
ou 06 83 28 90 94

71 - Vds combiné scie fendeuse, très bon état.
✆ **06 72 29 45 09**

73 - Vds autochargeuse Krone turbo 3500, 35 m3, tout hydraulique, bon état.
✆ **06 07 57 60 35**

74 - Bas prix cuve à fioul REC 1700 l cylindrique sur pied 600 l.
✆ **04 50 45 29 54**

74 - Vds -60% pièces Abr. la Buvette, Busatis, Remy, anc. pièce New Holland, Huard tuyau, salle traite Acc. clôture batterie.
✆ **04 50 45 29 54**

84 - Vds semoirs 2,50, 3 et 4 m, charrues non stop 2, 3, 4 socs covercrops 20, 24, 28, 36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, broyeur 2,25 et 2,40
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds tuteurs indiv. 1m., tubes diff. diam., tringles bambous chinois + châtaigner 80 cm
✆ **04 90 36 14 27 HR**
ou après 20h

84 - Vds, prix pr 1 : 15 citernes plast. 1000L : 50 E, 100 bidons fer émail. 60 et 30L : 10E, 1000 sacs jute GM/PM : 0,30E, bal. auto. 500kg s/roues : 300 E
✆ **04 90 72 91 56 hr**
ou après 20h (+rép)

84 - Vds tracteur MF152 Vigneron TBE + compresseur taille cuve 800L avec enrouleurs et sécateurs
✆ **06 13 04 24 38**

Elevage

58 - CHERCHE pailleuse 3 à 6 m3 semi portée, dans l'état. (4309)
✆ **06 66 84 64 21**

Véhicule

Utilitaire

38 - Recherche camion benne ou plateau 3t5 + Achète Fendt 3 s petit prix.
✆ **06 07 90 43 17**

38 - Vds camion Master avec caisse isolante 16 m3, intérieur plancher bas, bon état, 132 000 kms, 6 000 euros à débattre.
✆ **04 76 91 05 39**

58 - VENDS C 15 First D 212 000 kms, CT OK, entretien régulier, attelage. (4307)
✆ **06 81 35 37 84**

58 - VENDS J9, bétail. 176 000 kms, 1987, direc. assistée 5 vitesses, dans l'état ou pour pièces. (4401)
✆ **03 86 29 83 56 HR**

70 - Vends Cam IVECO Bétaillère 12T 120EL21 AM 06 250000 km caisse alu Harmand TBE + Bétaillère 3,5T AM 01 Mercedes 411 480000 km.
✆ **06 07 68 28 70.**

71 - Vends Citroën Berlingo, 1999, 1,9 l diesel, 104.000 km, bon état.
✆ **06 72 71 66 32**
ou 03 85 45 37 90
heures repas

Achat-Vente

Récolte

26 - Achete noix seches paiement au comptant
✆ **04 75 05 09 68**
ou 06 13 50 36 33

42 - Vds ensilage de maïs + maïs épis en balle enrubann.
✆ **06 08 32 90 97**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

FOIN et PAILLE
ACHAT - VENTE
03 84 37 58 65 / 06 07 04 81 92

69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70**
ou rép

Propriété

26 - fils d'agri cherche élevage ovin à reprendre pr agrandissement et installation région Valence, Romans Vercors
✆ **06 12 56 72 10**

38 - Vds propriété 7 Hec 5 de terrain sans locataire tout confort grandes dépendances situées en Huate-Loire 260000 euros.
✆ **04 71 03 93 07 HR**

38 - Vds propriété 7 Hec 5 de terrain sans locataire tout confort grandes dépendances situées en Huate-Loire 260000 euros.
✆ **04 71 03 93 07 HR**

Bâtiment

89 - VENDS hangar charpente bois, tuiles mécaniques et petites de Bourgogne, 230 m2 (4404)
✆ **03 86 88 42 89**
ou 06 83 58 35 11



Divers

07 - Vends bouc du Rove 1 an + vds chiot montagne des Pyrénées pour troupeau n° mère 2DHC142
✆ **06 62 09 52 91**

38 - Cess Gîtes de France vds living tables chaises literie complète art ménager et div.
✆ **04 76 71 05 38 HR**

38 - Tank à lait sérap First .4.B. II 670 l : 2000 euros et tank à lait Alpha Laval 400 l ancien modèle : 300 euros.
✆ **06 08 13 12 57 -**
04 76 55 50 45

38 - Services - Casseuse à noix à domicile ou sur place, triage en option, en sus.
✆ **06 12 15 91 75**

38 - Vd piquets non écorcé châtaignier en 2 m : 1,50E puis différent prix pour autres dimensions en stock. Bois de chauffage châtaignier en stock ; Rech. pneu pour remorque forestière dimension 1000 R20 occasion.
✆ **06 31 80 88 41**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30€ + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

VOTRE PETITE ANNONCE EST URGENTE !
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE*
pa@terres-de-bourgogne.net
* Annonces acceptées jusqu'au lundi 12h00. Réglement par carte bancaire uniquement.

73 - A louer étable 55 bovins Tarentaise
✆ **04 79 55 26 95 HR**
ou 06 37 78 52 62

Location

Agricole

69 - Cause maladie cède exploitation viticole à Charentay en fermage totalité ou partie poss cave coopérative poss planter cépage blanc.
✆ **04 74 03 47 59**
ou 06 03 44 36 92

71 - Loue en fermage vignes en MAV, BV, Chénas, entièrement mécanisable ou à vendre. Vends aussi terrain pour replantation vigne Beaujolais.
✆ **03 85 35 54 50**

Offre

Emploi

42 - Expl. laitière avec transformation cherche jeune motivé en vue d'une installation Loire.
✆ **06 09 25 15 64**

58 - Exploitation polyculture-élevage RECHERCHE salarié motivé, logement possible. (42VB1)
✆ **06 16 41 71 71**

69 - Exploitation laitière recherche salarié agricole en CDI à mi-temps avec expérience.
✆ **04 74 05 27 46 HR**
ou 06 10 60 08 06

69 - Négociant en bestiaux recherche chauffeur tps plein ou tps partiel. Permis poids lourd, Fimo, Captav.
✆ **06 08 26 02 10**

71 - Sud Mâcon cherche employé viticole avec expérience, urgent, travail manuel vigne principalement, permis VL, salaire à débat.
✆ **03 85 34 14 52**

71 - Rech. employé de cave pour préparation expéditions et mise en btles, CDD 3 mois, poss. CDI, débutant accepté, autonomie et sens de l'organisation.
Env CV + LM
à Maison Joseph Burrier,
71960 Fuissé

74 - Cherche agent de remplacement en CDI pour secteur Sallanches Chamonix, élevage Bovins Lait. 06 72 56 91 65
✆ **06 72 56 91 65**



84 - Embauche tailleur de vigne expérimenté début novembre
✆ **06 09 92 34 93**

Demande

Emploi

71 - Tâcheron avec expérience recherche tous travaux viticoles à la tâche. Si intéressé,
✆ **06 49 19 05 83**

71 - Recherche maître d'apprentissage pour formation BTSA production animale.
✆ **03 85 47 18 57**
ou 06 47 59 26 55

Offre

Service

21 - Agriculteur sérieux effectuerais tous travaux avec ou sans votre matériel. (44VB2)
✆ **03 80 39 23 77**

Mariage

Rencontre

73 - Agri 30 ans rech compagne 27 - 33 ans, écrire à Jean-Noël Deleglise - Le Cruet - 73300 Le Corbier

89 - JF 35 ans RECHERCHE JH de 40 à 55 ans pour relation mariage, situation sérieuse. **Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 21074 Dijon Cedex ou pa@terres-de-bourgogne.net**

Animaux

Divers

01 - Vds petits Patous 2 femelles 2 mois 1/2 prix 100 euros ; jeune âne entier Croix St André prix 150 euros
✆ **06 23 03 13 05 hr**

69 - Vds 2 vaches MO vêlage nov IA MO vêlage déc. 1 A Ch élevage CL 1 bouc Alpin 30 mois élevage capgenes.
✆ **06 08 41 10 81**

73 - Recherche places pour hiverne 2010/2011 pour vaches taries à cornes indem IBR.
✆ **06 86 16 08 80**

73 - Vds troupeau Manech 50 brebis, 25 agnelles, 2 béliers.
✆ **06 08 05 38 93**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 14 à 22 mois et 1 vache suitée elevage - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44.**
ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Vds taureaux charolais 3 ans gros gabarit
✆ **06 87 55 29 38**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

EARL PETIT
89110 Merry la Vallée
03 86 44 05 39 - 06 70 70 51 21
PORTES OUVERTES
12 et 13 novembre 2010
Présentation de veaux mâles HBC, 18 mois et 1 adulte ainsi que leurs ascendants



07 - Vds génisses Prim'Holstein, Renseignements :
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 67 23 98 15

07 - Vds AUBRAC Upra GENISSES 10 mois, 20 mois la, VACHES L plein la calif A
✆ **04 75 06 62 01**
ou 06 83 09 04 80

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois origine viande, TGS. GAEC Loiseau Frères (40VB2)
✆ **03 80 90 86 75**
ou 06 78 09 53 79

21 - Pédicure bovins écornage de père en fils depuis 1968. EARL Cunin. (410D)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - VENDS génisses charolaises gestantes, - taureau adulte et 18 mois HBC. Lechenault Fred. (4107)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS génisses limousines vêlage nov. - déc. et génisses d'un an HBL. (42VB3)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

21 - Lycée Agricole VEND veaux reproducteurs et vaches gestantes, HBC, type élevage, GS, FCO. (4205)
✆ **06 18 47 57 16**

21 - VENDS 20 vaches montbéliardes en lactation IA CL. (430E)
✆ **03 80 93 74 77 HR -**
06 45 65 16 90

21 - VENDS 1 taureau 18 mois HBC, veaux reproducteurs HBC ou non. Lucand François - Molphey (430C)
✆ **06 76 52 81 85**

21 - VENDS taureau charolais 4 ans HBC et veaux de l'année. Tursin B. 21210 Villargoix. (4303)
✆ **03 80 64 25 25**

21 - VDS Taureau charolais 18 mois origine Pinay, génisses 18 mois pour reproduction (440D)
✆ **03 80 64 08 75**

26 - Cse cessation vds 3 vaches prêtes Nov Dec 5 vaches en lactation Race Montb et Abond
✆ **04 75 45 50 67 hr**

38 - Vds vaches et génisses Charolaises pleines, taurillons reproducteurs 12/14 mois IBR A vacc. FCO 1 et 8.
✆ **04 74 58 73 81**

38 - Vds taureau Limousin 5 ans, très beau, très gentil.
✆ **04 76 56 32 44 HR**

42 - Vds vaches pleines et génisses pure race Aubrac TT garanties sanitaires
✆ **06 72 38 34 40**

42 - Vends reproducteurs holstein (red et noir), haute génétique, mâles et femelles, tout âge
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lait, prim'hosltein
✆ **06.08.65.52.51,**
fax 04.77.27.82.58

42 - Vds tb taureau, 5 ans, HBC, origine Topaze, indem. IBR, FCO.
✆ **06 12 17 58 00**
ou 04 77 28 99 05 HR

A vendre 8 génisses Salers, 18 mois. **4 génisses Salers pleines du Salers**, vêlage fev./mars. *Le tout indemne IBR, FCO ok. Inscrit HBS.*
Tél. 06 76 15 26 00

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS vaches, génisses pleines, taureaux 18 mois, veaux repro., vêlages faciles, TGS, HBC. EARL Guillien (4208)
✆ **03 86 22 43 36**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs, choix dans 80 veaux. Clément Buteau. (4206)
✆ **06 70 48 56 75**
ou 03 86 85 07 01

58 - VENDS vache normande IBR A, gestante, 3ème veau, vêlage 01/2011. (4310)
✆ **03 86 30 82 39 HR**

58 - VENDS taureaux HBC 1 an et 2 ans, maigres IBR A. GAEC Pelle G. et J. - Jailly (4403)
✆ **03 86 58 36 54 -**
06 47 59 78 09

58 - A vendre Taureau limousin 32 mois 1000 €. 58300 Neuville les Decize (440C)
✆ **03 86 50 64 35**

69 - VDS 4 génisses race 66 inséminées ou à faire
✆ **06 81 76 33 00**
après 20H

70 - Tpx de prés Ch. REPRO TGS 14 à 20 mois IA 1350 à 1800 euros Livraison.
✆ **06 85 83 56 17**

71 - GIE Monts du charolais propose en permanence reproducteurs M et F.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - Vds génisses Blondes d'Aquitaine pleines, veaux mâles repro. Blonds. Gaec Meunier.
✆ **06 08 98 60 48**

71 - Vds T. B. taureaux charolais, 2 ans, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées et pleines.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

71 - Charolles, grand concours reproducteurs HBC les 12-13 novembre 2010 ; confrontation de plus de 700 animaux ; l'occasion de choisir votre reproducteur dans le haut de gamme de la génétique charolaise. Rens. :
✆ **03 85 24 17 54**

71 - Vends 6 génisses 30 mois et vaches charolaises pleines, IBR A, cause retraite.
✆ **06 19 79 67 54**
ou 06 37 76 78 24

71 - GAEC Goulliard VENTE amiable permanente reproducteurs HBC, choix, qualité, origines. (430B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends génisses normandes pleines.
✆ **06 80 08 78 45**

71 - Vends laitonnes limousines pour repro., calmes, origine I.A., indem. paratub, IBR, FCO OK.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Vends taureaux repro. 18 mois. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
ou 06 77 09 68 07

73 - Place à l'hiverne génisses écornées indemne IBR
✆ **06 86 16 08 80**

73 - Rech. places pour génisses Tarines hiver 2010/2011
✆ **06 29 44 73 45**

73 - Vends dix génisses abondance sans cornes. Vélages novembre à décembre.
✆ **06 09 38 49 82**

89 - Cause cess.VDS cheptel charolais, vaches et génisses pleines, ind. IBR. (4405)
✆ **03 86 81 53 23 HR**

Caprin

26 - Vds chevrettes Saanen 1 mois , ind CAEV genes+ CL>900L, 90 euros + boucs
✆ **04 75 40 61 56 hr**

26 - ACH. Chevreaux 8 jours Ramassage dept 26 07 42 69 38 Paiement comptant
✆ **04 75 63 06 65**

38 - A vendre 8 chèvres et 1 bouc chamoisé sans cornes.
✆ **06 17 47 05 67**

42 - Vds 20 chevrettes Saanen présumées pleines Mb 02/11 moy. troupeau 990 l tbtp34/31.4
✆ **06 80 45 62 30**

Ovin

38 - Cause cessation vds 35 brebis de garde, 20 brebis de réforme.
✆ **06 89 15 47 98**

58 - VENDS 15 agnelles Ile de France plein air. Barillot - Béard. (4309)
✆ **06 81 35 37 84**

74 - Achète et vends brebis, prêtes ou suitées ; agneaux gras ou maigres ; agneaux mâles pour l'aïd.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - VDS Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison pr 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

Chien

26 - VDS Basset fauve de bretagne Lof tat vac Origine sanglier
✆ **06 74 36 86 85**

63 - AV chiot type Beauceron né 19/08/10 dispo mi/oct pucé vacc. vermif. n° 250269801578952.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

71 - Vends chiots Berger allemand, nés le 10.08.2010, 5 F, 2 M, n° mère 2502698 01263831.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Vends chiots Border 3 mois 1 M. fauve, 1 F. noire marron, tatoués 2 GBM677-2EJN217, vaccinés.
✆ **06 75 58 85 96**

89 - VENDS chiots Beauceron, bonne souche né 10.08, M 28WJ573. (4302)
✆ **03 86 32 20 52**

Chasse-Gibier

01 - Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38. hr**

Alimentation



PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE NATHALIE FONTAINE-TRANCHAND ET FLORENT SOULARD AVOUES ASSOCIES

Société civile professionnelle
au capital de 353.681,72 euros
Siège social : 6, rue Hernoux
21 000 Dijon
353 067 036 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 25 juin 2009, la durée de la Société a été prorogée de 99 années, soit jusqu'au 26 septembre 2108. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. **Ancienne mention :** 10 ans jusqu'au 26 septembre 2009. **Nouvelle mention :** 99 années jusqu'au 26 septembre 2108. Mention au RCS de Dijon.

AL21442782

AVIS DE CONSTITUTION

SCP Patrick Nourissat, Didier Nourissat, Hugues Misserey, et Ivan Striffling

Suivant acte de Me Misserey, notaire à Dijon, le 20/10/2010 enregistré au SIE de Dijon Nord le 25/10/2010 b n°2010/1.492 C n°1 il a été constitué la Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : LE PETIT DELICE
Siège : Dijon (21000), 39 boulevard des Martyrs de la résistance, centre commercial d'Epirey
Durée : 99 ans
Objet : exploitation directe ou par location gérance de fonds de commerce de restauration rapide, sandwicherie, épicerie, vente à emporter.
Capital social : Mille euros (1 000 €)
Gérant : M.Lahcen Dani , demeurant à Dijon, 87 rue d'Auxonne.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Pour avis et mention

AL21442814

Dénomination sociale : De l'EPLUVIER
Siège : 14 rue Alésia 21150 Gissey sous Flavigny
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 269 810 euros
Objet : gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en nature : des biens mobiliers pour un montant net de 269 810 euros
Gérant : Monsieur Laligant Jean-Louis, demeurant 14 rue Alésia 21150 Gissey sous Flavigny.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

AL21442806

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste Dupy, notaire associé à Autun (Saône et Loire), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 19 octobre 2010, enregistré au SIE de Chalon sur Saône le 22 octobre 2010, Bordereau 2010/1445 Case n° 1 Extrait 3583 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI Saint Marcel
Siège : 29 rue de Talant 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport, administration et location de tous biens et droits immobiliers, et exceptionnellement la vente desdits biens ou droits.
Capital social : 1 500,00 € en numéraire.
Gérante-associée : Madame Camille Meunier, demeurant à Dijon (21000), 29 rue de Talant, pour une durée illimitée.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Jean-Baptiste Dupy

AL21442802

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique concernant l'aménagement foncier agricole et forestier de Cessey sur Tille et Labergement Foigney

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de Cessey sur Tille et Labergement Foigney se déroulera du mardi 2 novembre 2010 au vendredi 3 décembre 2010 (soit 32 jours) à la mairie de Labergement Foigney.
Cette opération d'aménagement foncier concerne les communes de Cessey sur Tille (581 hectares) et de Labergement Foigney (422 hectares).
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Cessey sur Tille et Labergement Foigney et présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Labergement Foigney, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
1. La proposition de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF),
2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé par la CIAF,
3. L'étude d'aménagement et l'avis de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Eugène Trombone, ingénieur général des mines en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le mardi 2 novembre 2010 de 9h00 à 12h00, le samedi 13 novembre 2010 de 9h00 à 12h00, le mercredi 24 novembre de 14h00 à 17h00 et le vendredi 3 décembre de 14h00 à 17h00 en mairie de Labergement Foigney.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de Cessey sur Tille et Labergement Foigney, à la Préfecture de la Côte d'Or et au Conseil Général de la Côte d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans les communes de Cessey sur Tille et Labergement Foigney.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, le 28 sep. 2010
Le Président
Pour le Président et par délégation
Le Directeur
Direction Agriculture et Environnement
Jean François Ingargiola

AL21442759

Avis d'enquête publique concernant l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Beire le Fort, Collonges les Premières et Premières

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de Beire le Fort, Collonges les Premières et Premières se déroulera du lundi 8 novembre 2010 au mercredi 8 décembre 2010 (soit 31 jours) à la mairie de Collonges les Premières.
Cette opération d'aménagement foncier concerne les communes de Beire le Fort (256,2 hectares), Collonges les Premières (331.8 hectares), Premières (21.2 hectares) et par extension le territoire de la commune de Soirans (31 hectares).
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de Beire le Fort, Collonges les Premières, Premières et Soirans et présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de Collonges les Premières, aux
horaires habituels d'ouverture de la mairie.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
1. La proposition de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF),
2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé par la CIAF,
3. L'Etude d'aménagement et l'avis de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Jacques Simmonot, adjoint au subdivisionnaire DDE en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le lundi 8 novembre 2010 de 9h à 12h, le vendredi 19 novembre 2010 de 15h à 18h, le samedi 27 novembre 2010 de 9 h à 12h et le mercredi 8 décembre 2010 de 15h à 18h, en mairie de Collonges les Premières.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions, ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de Beire le Fort, Collonges les Premières, Premières et Soirans, à la Préfecture de la Côte d'Or et au Conseil Général de la Côte d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans les communes de Beire le Fort, Collonges les Premières et Premières.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, 28 sep. 2010
Pour le Président et par délégation
Le Directeur
Direction Agriculture et Environnement
Jean François Ingargiola

AL21442761

SAFER de Bourgogne — AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Champagne -Sur-Vingeanne :
2 ha 83 a 58 ca - Fosse carree: ZB-82 , en nature de pré
Surface intégrée dans un projet d'installation d'un jeune agriculteur + extension d'une surface de 26 ha 55 a 35 ca sur les communes de Broye-les-Loups, Verfontaine et Loeuilley (70).
Brognon :
21 a 50 ca - Le vernoy de cuve: A-26-27, en nature de terre
Lux :
6 ha 47 a 73 ca - La faux carree: YH-29 - Pre bailly: YH-34-36(J)-36(K)-37-38-39, en nature de terre
Seurre :
5 ha 31 a 10 ca - Dessus des pres: ZC-44, en nature de terre
Spoy : Parcelles en nature de terre, bois taillis
65 ha 91 a 21 ca - Au chemin de vievigne: ZE-42 - Au dessus de la grissebill: ZR-90 - Derriere treige: ZI-35-46-49-59 - L aige villery: ZD-36-37 - L essart maillot: ZD-65-66 - La cote: ZD-81 - Le bois de la grissebille: ZR-88
- Le champ museau: ZB-29 - Le grand fay: ZP-65(J)-65(K) - Le vaidevillant: ZO-61-62(J)-62(K)-63-64-65(J)-65(K) - Les breuils: ZB-4 - Les grandes bornes: ZB-17 - Plaine sur les breuils: ZC-38-39-43 - Sous le chenois: ZA-26(J)-26(K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **22/11/2010** à Safer de Bougogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21442808

CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social
49, route d'Auxerre
89470 Moneteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 22 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Toucy
- pour le Tonnerrois, le mardi 23 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Lézinnes
- pour le Châtillonnais, le mercredi 24 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Pothières
- pour, l'Auxerrois, le jeudi 25 novembre 2010 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Monéteau
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 26 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve la Guyard
Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 3 décembre 2010 dont la convocation est ci-dessous.
- Election des représentants de la Section aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 3 décembre 2010.
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses.
Convocation aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le vendredi 3 décembre 2010 à 8h45 à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés sur l'exercice 2009-2010 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE au cours de cet exercice.
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2010.
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2009-2010
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Assemblée Générale Extraordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur la mise en conformité des statuts
- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté rectificatif du 25 mars 2009 modifiant l'arrêté du 23 avril 2008 portant homologation des Statuts types des Sociétés Coopératives Agricoles et adoption des nouveaux statuts.
- Pouvoirs en vue des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ème jour précédent la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard Delagneau

AL21442805

DISSOLUTION LIQUIDATION

MALAIN COMMERCE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social :
66 boulevard Voltaire,
21000 Dijon
513 584 094 RCS Dijon

L'AGO du 15/10/2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/10/2010
Radiation au RCS de Dijon

AL21442807

SARL M.M. CHAUFFAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 12, rue Ernest Renan
21300 Chenôve
518 990 346 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2010 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Mohamed Messadi, demeurant 12, rue Ernest Renan - 21 300 Chenôve, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12, rue Ernest Renan 21 300 Chenôve, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21442798

MODIFICATION DE CAPITAL

PHARMACIE DE LARREY

SELARL au capital de 300 000 €uros
Siège : Dijon (21000) 108 avenue Eiffel
487 523 383 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2010, le capital social a été augmenté de 50 000 € par apport de numéraire pour être porté de 300 000 € à 350 000 €. Les articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21442813

TRANSFERT DE SIÈGE

LCV INGENIERIE

SARL au capital de 44 000 euros
Siège social :
42 rue Claude Matrat 21130 Auxonne
488 225 053 RCS Dijon

Lors de l'AGE du 01/09/ 2010, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 2 avenue de Corbéra 75012 Paris.
Radiation au RCS de Dijon et Réimmatriculation au RCS de Paris

AL21442812

SCI AKGUL-TERRIER

SCI au capital de 500 000 €
siège social :
42 rue Claude Matrat 21130 Auxonne
508 932 902 RCS Dijon

Lors de l'AGE du 01/09/10, les associés ont décidé de transférer le siège social au 23 rue George Sand 91120 Palaiseau.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS d' Evry.

AL21442811

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

ANNONCES LÉGALES legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

NOMINATION

Gegout & Associés
Avocats
Technopôle de Nancy-Brabois
13 Allée de Longchamp
54600 Villers les Nancy
Tél. : 03-83-44-27-27

OXYL'AIR

S.A.S au capital de 150 670 €
14, rue Buffon Zone d'Activités Commerciales
Porte de Beaune
21200 Beaune
442 269 247 R.C.S. Dijon

Par décisions en date du 21/07/2010, l'associé unique a désigné en qualité de directeur général à compter du 01/07/2010, M. Marc Pagnoux demeurant 32, rue de Guyenne 92160 Antony.
Pour avis.

AL21442810

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cour Saint Eloi
36 avenue de Langres 21000 Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon (21) du 30 septembre 2010, il a été mis fin, à compter du 1er.10.2010, à la location-gérance du fonds de commerce d'»exploitation d'appareils automatiques d'amusement», consentie aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon (21) du 1er.02.2010 avec effet au 1er.02.2010, par Monsieur Benjamin Clerget, agissant au nom, pour le compte et en qualité de commerçant exploitant un fonds d'appareils automatiques et d'amusement à Dijon (21000) 57 rue Jeannin, immatriculé au RCS de Dijon A/ 483 348 157, au profit de la Société Loisiraction , SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est à Dijon (21000) 57 rue Jeannin, RCS Dijon sous le numéro B/ 520 437 294 pour une durée initiale d'une année entière à compter du 1er.02.2010 pour se terminer le 30.01.2011.
Pour avis unique

AL21442799

VENTE

Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cour Saint Eloi
36 avenue de Langres 21000 Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon (21) du 30 septembre 2010, enregistré à Dijon le 14 octobre, bordereau 2010/1427, Case 3, Monsieur Benjamin Clerget, demeurant à Hauteville les Dijon (21121) - 5 Ter rue de Messigny, agissant au nom, pour le compte et en qualité de commerçant exploitant un fonds d'appareils automatiques et d'amusement sis à Dijon (21000) 57 rue Jeannin, immatriculé au RCS de Dijon sous le numéro A/483 348 157 a cédé moyennant le prix de 30 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 3 000 euros et aux éléments corporels à hauteur de 27 000 euros, le fonds de commerce d'exploitation d'appareils automatiques d'amusement sis et exploité à Dijon (21000) 57 rue Jeannin au profit de la Société Loisiraction, SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est à Dijon (21000) 57 rue Jeannin, RCS Dijon B/520 437 294.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2010.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications au Cabinet de Me Philippe CHATEAU, Cour Saint Eloi 36 avenue de Langres à Dijon (21).
Pour avis

AL21442800

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ENTREPRISE MERLOT

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social : route national 7
58400 Mesves sur Loire
323 416 966 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2010, il a été décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : exploitation de carrières et de stations de transit de produits minéraux, au recyclage des enrobés, des matériaux de démolition et des déchets issus des chantiers du bâtiment et des travaux publics, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL58442831

FIDAL
Société d'Avocats
41 bd du pré Plantin
58000 Nevers

SELARL QUIN PHARMACIE DES MONTOTS

SNC transformée en SELARL
au capital de 3 000€
Siège social : 64 rue du Commandant
Paul Pierre Clerc
58000 Nevers
448 504 381 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l' assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, les modifications ci-après dans l'avis antérieurement publié :
Anciennes mentions :
Forme : Société en nom collectif
Objet : L'exploitation d'une officine par l'intermédiaire de ses associés
Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Mme Jeanne Quin et M. Julien Quin, Dt 64, rue du Ct Paul Pierre Clers 58000 Nevers
Nouvelles mentions :
Forme : Société d'Exercice libéral à responsabilité limitée
Objet : l'exercice de la profession de pharmacien d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux
Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : Néant
Cette transformation prend effet le 15 octobre 2010, date d'inscription de la Selarl au Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Bourgogne.
pour avis, les gérants, Mme Jeanne Quin et M. Julien Quin

AL58442829

SARL JEAN-LUC LUTSEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 32 800 €
Siège social
Rue du Désert
58000 Saint Eloi
441 627 387 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé à compter du même jour :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : fabrication et pose de structures bois, ramonage et fumisterie,
- de supprimer les activités de plomberie et chauffage,
- de refondre en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58442820

CHANGEMENT DE NOM

M. Delong (David) né le 1er décembre 1974 à Nevers (Nièvre), demeurant 52 impasse Pierre Malardier à Urzy le Greux (Nièvre), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs, (Maxence) né le 5 février 2005 à Nevers, (Lucas) né le 28 octobre 2009 à Nevers, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Lepannetier

AL58442830

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 octobre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
MAGNY DISCO
Siège social : Route du Circuit, 58490 Saint Parize le Châtel
Forme : SARL
Capital : 1 000 €
Objet social : Exploitation de discothèque, débit de boisson, restauration, spectacles , prestation de service festive
Gérance : Monsieur Christian Vallet, 57 ter rue de Bellecroix, 03400 Yzeure
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58442823

JURI-LAWYERS CONSULTANTS
Société d'Avocats Interbarreaux
Jean-Louis Ballereau
Avocat à la Cour
Conseil en Droit des Sociétés
Et en Droit Fiscal
968 Avenue du Général Leclerc
47000 Agen

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne Cours sur Loire du 15 Octobre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : Les Mas du Grand Champ
Siège social : RN 7 - L'Ile de Cosne, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social : - la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement,
- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mademoiselle Laura Masero, demeurant 7 rue de l'Hôpital 18300 St Satur
Madame Patricia Masero, demeurant 7, rue de l'hôpital 18300 St Satur
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58442821

Suivant acte reçu par Me Jean Marc Corre, notaire à Cusset, le 07 octobre 2010, enregistré à Moulins le 26 octobre 2010 bordereau 2010/1363 Case n° 1 a été constituée la société civile dénommée «FAGEB», siège social : Coulanges les Nevers (58660), chemin de la Tuilerie.
Capital social : Mille euros (1 000,00 €),
Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : cinquante ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés, sauf si elles sont au profit d'un ou plusieurs descendants auquel cas elles sont libres.
Nommé(e)s premiers cogérants de ladite société pour une durée indéterminée :
- Monsieur Gérard René, Jean Brunet, dirigeant de société, demeurant à Coulanges les Nevers (58660), chemin de la Tuilerie.
- Madame Evelyne Georgette Fernande Antoinette Rouyer, adjointe de direction, demeurant à Coulanges les Nevers (58660), chemin de la Tuilerie.
Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL58442817

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Villiers Sur Yonne (58) du 10/10/2010, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL SELLIER
Siège : 14 Route De Tannay, 58500 Villiers Sur Yonne
Objet : Broyage et entretien forestiers.
Durée : 99 ans
Capital : 7 000 €
Gérance : Mr Christophe Sellier, demeurant 14 Route De Tannay 58500 Villiers sur Yonne
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers
La gérance

AL58442812

NON DISSOLUTION

AGENCE DU VAL D'ALLIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social 17 place de l' Eglise
58240 St Pierre le Moutier
RCS Nevers 329 903 520

Suite à l' A.G.E du 30 septembre il résulte que les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Pour avis

AL58442827

TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FORESTIER DE LA LUCIOLE

Société civile au capital de 1200 €
Siège social : Escamps (89240)
1 rue des Ecoles
Immatriculé au RCS d'Auxerre
sous le n°490 817 632

Par assemblée du 23 octobre 2010, la société susvisée, constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, ayant pour objet social la constitution, l'amélioration la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers et dont le gérant associé est Monsieur Bernard Pouillot demeurant à Lormes (58140) 75 bis rue de la Maladrerie a décidé de transférer son siège social à Lormes (58140) 75 bis rue de la Maladrerie à compter du 23/10/2010 et de modifier corrélativement l'article 4 de ses statuts.
En conséquence, la société qui était immatriculée au RCS d'Auxerre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers
La Gérance

AL58442818

S.C.C.V. « LES CARRIERES »

Société Civile de Construction-Vente au Capital de 1 400 Euros
Siège Social : 13 Rue Saint Martin
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 500 210 497

Suivant décision collective des associés en date du 21/10/2010, il résulte que le siège social a été transféré au 38 Rue Franchet d'Esperey ,Ài 58000 - Nevers à compter du 21/10/2010. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention :
Siège : 13 Rue St Martin 58000 - Nevers
Nouvelle mention
Siège : 38 Rue Franchet d'Esperey 58000 Nevers
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL58442808

NOMINATION

ANVIS SD FRANCE SAS

S.A.S. au capital de 3 540 000 €
Siège social
Usine des Caillots
58300 Decize
450 817 200 RCS Nevers

L'associée unique en date du 21 septembre 2010, a décidé de nommer en qualité de :
- commissaire aux comptes titulaire la société «KPMG SA», société anonyme, siège social : Immeuble le Palatin 3 cours du Triangle 92939 Paris la Défense Cedex, RCS Nanterre 775 726 417, en remplacement du PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT.
- commissaire aux comptes suppléant la société «KPMG AUDIT EST», S.A.S., siège social : 9 avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim, RCS Strasbourg 512 802 695, en remplacement de M. Guy Fleury.

AL58442816

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GBF GALAXI BATIMENT FRANCE

SARL au capital de 7 500.00 €
Siège social:
19 Boulevard Du Pont Neuf,
89100 Sens
523033017 RCS Sens

L'AGE du 07/10/2010 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : bâtiment tous corps d'état et revêtements de sols, installations de réseaux informatiques, négoce de tous produits non règlementées
Modification au RCS de Sens

AL89442818

RENOVATION CABINE ASCENSEUR

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social
21 rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve la Guyard
Sens 483 936 670

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2010, il résulte que : la collectivité des associés de la Société RENOVATION CABIN ASCENSEUR a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 22 octobre 2010. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :



Dénomination :
Ancienne mention : Rénovation Cabin Ascenseur
- Nouvelle mention : Rénovation Cabine Ascenseur
Forme :
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.
Administration
- Ancienne mention : Gérant - Monsieur José PEREA GONZALEZ, demeurant 5 rue de Provins, 77520 Montigny Lencoup.
- Nouvelle mention : Président - Monsieur Gauthier de THOURY, né le 17/03/1970, à Paris 14ème (75), de nationalité française, demeurant 7 rue des Champs Saint Denis, 94370 Sucy en Brie.
Commissaire aux comptes : les commissaires aux comptes ont été confirmés dans leurs fonctions.
Clause d'agrément : la cession d'actions est soumise à agrément y compris entre les associés.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis

AL89442812

AVIS DE CONSTITUTION

L'OVALE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : route de Paris
Centre Commercial Leclerc
89700 Tonnerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tonnerre du 30 septembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : L'OVALE
Siège social : route de Paris Centre Commercial LECLERC, 89700 Tonnerre
Objet social :bar, restaurant, restauration rapide et vente à emporter
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Martine Guarnaccia, demeurant 31 rte de Vaulichères, les Bredennes, 89700 Epineuil
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d' Auxerre.
Pour avis, la gérance

AL89442823

Par acte ssp en date à Maillot du 01/10/2010 a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale :** Sarl **Dénomination sociale :** EURODRUMS France **Siège social :** Zone industrielle de la Vallée de la Vanne - 6 route de Malay le Grand - 89100 Maillot **Objet social :** la fabrication, la réparation et la vente de bobines métalliques ou bois (tourets) et accessoires pour emballage, enroulage et déroulage de câbles en acier, câbles électriques et cordages; fabrication, réparation et vente d'outils de levage de bobines métalliques ou bois. Tous travaux et prestations de services liés à l'industrie mécanique et notamment la fabrication et la production de charpentes métalliques.**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS **Capital social :** 8 000€**Gérance :** M.Nicola Ottaviano demeurant via Cesare Biattisti 47, 66052 Gissi Immatriculation de la société au RCS de Sens.

AL89442822

Etude de Me Dany FRANCOIS
Notaire à Pourrain

Aux termes d'un acte reçu par Me Dany FRANCOIS, notaire à Pourrain (Yonne), le 20 octobre 2010, enregistré à la RDI d' Auxerre (Yonne) le 28 octobre 2010, bordereau n° 2010/1063, case n°1, extrait 3149, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI MAX MA
Siège : Orgy, commune de Chevannes (89240), 44 rue de la Liberté
Durée : quatre-vingt dix neuf années
Objet : acquisition, propriété, gestion de biens immobiliers
Capital social : Mille euros (1 000,00 €)
Apports en numéraire : Mille euros (1 000,00 €)
Gérants : Monsieur Dominick Maniago et Madame Dulce Parente Machado, épouse Maniago, demeurant à Serein, commune de Chevannes (89240), 3 rue de la Chapelle
Parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au R.C.S d'Auxerre
Pour avis et mention
Me Dany FRANCOIS

AL89442821

EARL DES BEAUCES

Société civile au capital
de 10 000,00 euros
Siège social
19, rue Paul Bert
89400 Cheny

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 28 octobre 2010, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-11 du Code rural (11 à 16 de la loi n° 85-697 du 11 juillet 1985), présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : EARL des BEAUCES
- Siège : Cheny (89400), 19, rue Paul Bert
- Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre
- Objet : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle
- Capital : 10 000,00, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire
- Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée :
Monsieur Jean-Roch Gaillard, demeurant à Cheny (89400) 19, rue Paul Bert,
- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
La gérance

AL89442815

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
Le Caviste du Grand Four
Sigle : CDGF
Capital : 1 000 euros
Siège : 9 rue du grand four 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet : vente de vins, spiritueux, produits du terroir, verrerie, accessoire de cave, site internet de vente, animation de soirée, dégustation
Durée : 99 ans
Gérant : M. Layer Joan 8 rue d'Estienne d'Orves 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89442808

Suivant acte reçu par Maître David Lecompte, notaire associé de la société civile professionnelle dénommée «Patrick Buisson, Stéphane Gayout et David Lecompte, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Vendome (Loir et Cher), 15 rue Geoffroy Martel, le 20 octobre 2010, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question...
La dénomination sociale est : SCI ALPACE.
Le siège social est fixé à : Saint-Fargeau (89170), 4 rue des Sarments.
La société est constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années.
Le capital social est fixé à la somme de : mille deux cents euros (1 200,00 euros) apporté en numéraire.
Toutes les cessions de parts, qu'elle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Madame Pascale Ferand, demeurant à Meung sur Loire, 8 rue de la Barre.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis, le notaire

AL89442809

CONVOCATION

Madame, Monsieur,
Nous avons l'honneur de vous convoquer à **l'Assemblée Générale Ordinaire** de la Coopérative Agricole CAPSERVAL qui aura lieu
le vendredi 26 novembre 2010
à 13 heures 30 précises
Salle des fêtes de SENS, rue René Binet
à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Assemblée Générale Ordinaire
- Approbation du Procès verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 27 novembre 2009.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009-2010.
- Lecture et rapports des Commissaires aux comptes.
- Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2009-2010.
- Constatation du montant du capital social au 30 juin 2010 et fixation de l'intérêt à servir aux porteurs de parts.
- Affectation de l'excédent de gestion.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'indemnité globale annuelle attribuée aux vacations du Président, des Administrateurs, des Commissaires aux Inventaires.
Les Associés ont la faculté, à partir du quinzième jour précédent la date de l'Assemblée Générale, de prendre connaissance au siège de la Coopérative du rapport du Conseil d'Administration, de ceux des Commissaires aux Comptes, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2009-2010, ainsi que des propositions de résolutions qui seront présentées à cette Assemblée Générale.
Le Président : Etienne HENRIOT

AL89442817

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social
49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 22 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Toucy
- pour le Tonnerrois, le mardi 23 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Lézinnes
- pour le Châtillonnais, le mercredi 24 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Pothières
- pour, l'Auxerrois, le jeudi 25 novembre 2010 à 9h15, salle du Foyer Municipal de Monéteau
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 26 novembre 2010 à 9h15, salle polyvalente de Villeneuve la Guyard
Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour des Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 3 décembre 2010 dont la convocation est ci-dessous.
- Election des représentants de la Section aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire du vendredi 3 décembre 2010.
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses.
Convocation aux Assemblées Générales Plénières Ordinaire et Extraordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués aux Assemblées Générales Plénières ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le vendredi 3 décembre 2010 à 8h45 à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux Associés sur l'exercice 2009-2010 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE au cours de cet exercice.
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2010.
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2009-2010
,Â¢ Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Assemblée Générale Extraordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur la mise en conformité des statuts
- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté rectificatif du 25 mars 2009 modifiant l'arrêté du 23 avril 2008 portant homologation des Statuts types des Sociétés Coopératives Agricoles et adoption des nouveaux statuts.
- Pouvoirs en vue des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédent la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard Delagneau

AL89442813

DISSOLUTION LIQUIDATION

PANNEAUX CONTRECOLLÉS CONSTRUCTION

SARL à capital variable de 7500 €
Siège social:
11b rue des neuf Arpents, 89150 Fouchères
514528742 RCS sens

L'AGE du 16/10/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/10/2010, nommé en qualité de liquidateur M Berthon Eric, demeurant 202 allée de Pierre Percée, 77350 Le Mée sur Seine, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur
Modification au RCS de sens

AL89442819

EURL ANDRE LABARDE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 20 rue du puits du four
89240 Chevannes
Siret 512 327 834 00010
RCS d'Auxerre

Avis de dissolution, décision de l'associé unique.
Par décision en date du 18/10/2010, monsieur André Labarde, gérant et associé unique de la société Eurl Labarde, société au capital de 2 000 € dont le numéro d'identification RCS est 512 327 834 Auxerre, décide la liquidation et la clôture de la société à compter de ce jour.
Pour avis,

AL89442811

ANDRE LABARDE

Société à responsabilité limitée en liquidation
dont le liquidateur est monsieur André Labarde
Au capital de 2 000€
Siège social : 20 rue du puits du Four
89240 Chevannes
Siret : 512 327 834
RCS d' Auxerre

Suivant délibération en date du 18 octobre 2010 à 18 heures, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur Monsieur André Labarde 20 rue du Puits du Four 89240 Chevannes a approuvé les comptes de liquidation, a décidé qu'aucune répartition ne sera réalisée et, après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
pour avis,
Le liquidateur.

AL89442816

SARL A CASA DU NECA

au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, promenade de la Vernée ,
89600 - Saint Florentin
RCS Auxerre 508.319.639

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Septembre 2010, l 'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et a désigné comme liquidateur, Mr Moreira Manuel, demeurant : 2 promenade de la Vernée, 89600 Saint Florentin. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.
Pour avis et Mention
Mr Moreira Manuel, le liquidateur

AL89442794

MODIFICATION DE CAPITAL

S.C.I. SAINT ANDRE

Société Civile Immobilière
Au capital de 12 500,81 €
porté à 77 140,90 €
Siège social : 3 boulevard Lesire Lacam
(89300) Joigny
Transféré : 19 boulevard Lesire Lacam
(89300) Joigny
RCS Sens N° 328 331 566

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 30 octobre 2010, il résulte que :
- Les statuts ont été mis à jour consécutivement au passage à l'euro le 01/01/2002 et le capital a été porté de 12 500,81 € à 12 500,90 € par suite de la conversion de la valeur nominale des parts arrondie au centime d'euro supérieur et l'ajustement corrélatif du capital social.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Capital : 12 500,81 €
Nouvelle mention : Capital : 12 500,90 €
- Les statuts ont été mis à jour consécutivement au décès d'un associé le 13/07/2003.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
- Le capital social a été augmenté de 64 640 € pour être porté à 77 140,90 €, par voie d'apport en nature réalisé par M. Jacques Courtat associé, le 23/12/2008 de la nue-propriété d'une maison d'habitation sise à Joigny (89300) 10 rue dans le Château, cadastrée section AI n° 236 pour 7a 45ca.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Capital : 12 500,90 €
Nouvelle mention : Capital : 77 140,90 €
- Le siège social a été transféré à Joigny (89300) 19 boulevard Lesire Lacam.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention : Siège : 3 boulevard Lesire Lacam (89300) Joigny
Nouvelle mention : Siège : 19 boulevard Lesire Lacam (89300) Joigny
Mention sera faite AU R.C.S. : Sens.
Pour avis.

AL89442820

N'oubliez pas ! Jusqu'au 6 NOVEMBRE

JOURNÉES COMMERCIALES à AVALLON

UN GRAND NOMBRE DE MATÉRIELS NEUFS À PRIX SACRIFIÉS
Avec des CONDITIONS de FINANCEMENT adaptées à vos besoins



exemple:
• Optimer 5002 - 40 disques, rouleau t-ring D600, herse arrière, matériel de démonstration très peu servi année 2010.

PRIX SACRIFIÉ 23 000,00 €HT

SUREAU Agriculture SAS

KUHN

Route de Sauvigny - 89200 Avallon - 03 86 34 18 35

ANNONCES LÉGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FORESTIER DE LA LUCIOLE

Société civile au capital de 1200 €
Siège social : Escamps(89240)
1 rue des Ecoles
Immatriculé au RCS d'Auxerre
sous le n°490 817 632

Par Assemblée du 23 octobre 2010, le siège social a été transféré à Lormes (58140) 75 bis rue de la Maladrerie à compter du 23/10/2010
L'article 4 de ses statuts a été corrélativement modifié
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nevers.
La Gérance

AL89442810

➜ SUCCESSION

AVIS
Par décision du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 14/10/2010, la Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée curateur de la succession de Mme Ginette Jeannine BERRINI veuve GARNIER, décédée le 22/08/2009 à Clamecy. Référence 10-3615. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89442807

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément **Direct Affaire** 30 €
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix*
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément **Direct Affaire** 60 €
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix*
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Vous recherchez un repreneur ou un associé ?

Les conseillers chargés du Répertoire Départemental à l'Installation réaliseront avec vous un diagnostic de votre exploitation En vous aidant à définir les conditions de transmission de votre exploitation, celui-ci permettra ensuite à l'Odasea de vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec le votre. Contact : Odasea de Côte d'Or 42, rue de Mulhouse 21 000 Dijon 03 80 68 67 80

Saône et Loire

Cessation d'activité, faites le bon choix !

Une fois l'activité cessée, que va devenir mon exploitation ? A qui la transmettre et comment faire ? Comment mettre toutes les chances de mon côté pour que la transmission que j'ai choisie se réalise ? Prenez le temps d'une journée pour commencer à répondre à ces questions et vous aider à faire le bon choix. Cette formation alliera apport personnel et apport d'information par une juriste de la Chambre d'agriculture. Elle aura lieu au CFFPA de Charolles le 05 novembre.
Contact : Andry Rakotonantoandro, animateur au Point Info Transmission Association, tel. : 03 85 39 11 33

Yonne :

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne. Ouvert à toute proposition.
Réf : 089080055 Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

CLEARFIELD® constitue une révolution pour la culture du tournesol





En associant un herbicide à large spectre, anti-graminées et anti-dicots, à une variété tolérante, **CLEARFIELD®** ouvre l'accès au désherbage de post-levée en un seul passage sur tournesol. L'arrivée de cette innovation constitue un réel atout pour les producteurs. Désormais, nous disposons d'une solution de désherbage complète et sélective pour traiter leurs tournesols après la levée. Jusqu'alors, ce type d'intervention était encore inexistant sur cette culture. L'utilisation de l'herbicide Pulsar® 40 associé aux tournesols **CLEARFIELD®** permet de faire évoluer significativement les itinéraires de désherbage actuellement établis.

CLEARFIELD® production system | BASF The Chemical Company

Le SYMBOLE UNIQUE CLEARFIELD et CLEARFIELD sont des marques déposées de BASF ©2009 BASF SE. Tous droits réservés. Photographe : Gilles Pautigny. Marque déposée BASF : PULSAR® 40 – Autorisation de vente n°2090064 – imazamox 40 g/L – N, R50/53 – Dangereux – Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Novembre 2010.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Qualité, Robustesse avec PALMS

• Grue palms de 4.7 m à 8.4 m de portée



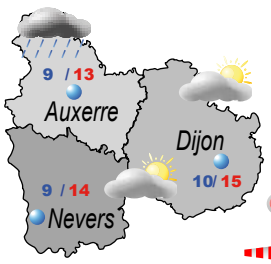
• Remorque palms de 7t à 14t de charge

Matériel Forestier ASTIC

Ensemble grue et remorque - à partir de 8690 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

▶Prévisions **météo** du 5 au 14 novembre 2010

Vendredi 5 Novembre



Mitigé

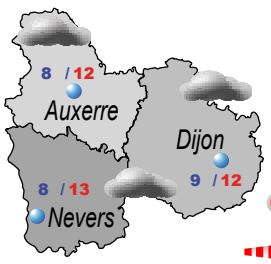
Ce vendredi sera partagé entre de timides éclaircies et quelques précipitations localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Sylvie
Soleil : 07:48 - 17:48
Lune : 06:56 - 17:01

Samedi 6 Novembre



Couvert

Le ciel sera bien menaçant tout au long de ce samedi. Les températures seront en légère baisse et les vents modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

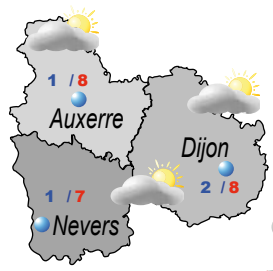
Ste Bertille
Soleil : 07:49 - 17:47

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 7 Novembre



Variable

Quelques nuages persisteront mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions. Les températures seront en baisse et les vents resteront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Carine
Soleil : 07:50 - 17:46
Lune : 09:27 - 18:27

Prévisions à 7 jours

Lundi 8 au Mercredi 10 Novembre :

Un ciel très nuageux à couvert avec des averses pour ce mercredi.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 0 à 3 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Novembre :
Jeudi et vendredi, le soleil sera timide. Des averses sont attendues au cours du week-end.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 4 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

7				4			1	9
	2		8		9	4	6	
			3					8
		3				2		
6			7	3	8			1
		4				8		
8					3			
	3	1	6		5		9	
5	9			7				3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	3	2	8	9	1	4	6	7
6	4	1	7	5	3	8	2	9
9	7	8	2	4	6	5	1	3
1	9	3	4	2	8	6	7	5
7	2	6	9	1	5	3	8	4
8	5	4	6	3	7	2	9	1
4	8	5	1	7	2	9	3	6
3	6	7	5	8	9	1	4	2
2	1	9	3	6	4	7	5	8

▶**Télévision** Sélection du 6 au 12 novembre 2010

Samedi 6

TF1
20.45 Qui sera le meilleur ce soir ? «Qui sera le meilleur… sosie ?». Divertissement présenté par C. Dechaanne et V. Silvstedt, avec C. Bravo, M. El Atrassi et Patrick Bosso.
23.20 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec M.-A. Chazel, Francis Veber, Sherifa Luna, Pierre Fulla, A. Vandernoot, A. Kavanagh, A. Astier, Jaques Pradel, Marc Jolivet, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Enquêtes réservées (7 et 8/8). Série avec Jérôme Anger.
22.20 SOS 18 «Trente-sixième dessous» ★. Série. *Très moyen.*
23.45 Les grands du rire.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Aux origines de l'humanité (1 et 2/3)» ★★. *Intéressant, mais technique.*
22.35 Breaking bad (2 et 3/13) ★★. Série. *Prenant.*

M6
20.40 Pékin Express, duos de choc «Dans l'enfer des montagnes». Divertissement.
23.10 Concert pour la tolérance.

CANAL +
20.50 Une affaire d'État ★★. Thriller (2008) de Éric Valette, avec André Dussollier, Thierry Frémont, Rachida Brakni (1h36) ⓬. *Excellent.*

Dimanche 7

TF1
20.45 Disco ★★. Comédie (2008) de Fabien Onteniente, avec Franck Dubosc (1h39). *Amusant.*
22.40 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Deux jours à tuer ★★. Drame (2007) de Jean Becker, avec Albert Dupontel (1h22). *Poignant.*
22.00 Faites entrer l'accusé : «Marie-Louise Polidori, l'huissier hors-la-loi», «Francis Leroy, le tueur de la pleine lune». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 40 ans, 40 tubes «Le concert de la francophonie». Divertissement avec Amadou, Mariam, Diane Dufresne, Gérald De Palmas, Khaled, Maxime Le Forestier, Maurane, Axelle Red, Camélia Jordana, etc.
23.20 Déshabillez-nous «Voulez-vous coucher avec nous ce soir ?» ⓾.

ARTE
Tolstoï immortel
20.40 Résurrection ★★★. Téléfilm de Paolo et Vittorio Taviani, d'après Léon Tolstoï, avec Timothy Peach, Stefania Rocca, Marina Vlady (3h00). (voir Sélection)
23.40 Yasnaïa Poliana, le refuge de Tolstoï. Documentaire.
00.55 Léon Tolstoï ★★. *Passionnant.*

M6
20.40 Zone interdite «Paysans et fiers de l'être». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Ados sans papiers : Une vie à haut risque».

CANAL +
20.55 Football «PSG/OM».

Lundi 8

TF1
20.45 Au bas de l'échelle ★. Téléfilm avec Vincent Elbaz, Claude Brasseur, Hélèna Noguerra. *Mineur.*
22.30 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Pierre Richard, C. Duthuron, P. Geluck, S. Azzeddine, Cynthia Fleury.

FRANCE 2
20.35 Cold case. Série ⓾.
22.10 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 De Gaulle, la dernière bataille ★★. (voir Sélection)
21.30 De Gaulle, 40 ans après. Débat avec Dominique de Villepin, Jean-Louis Debré, Rama Yade, Manuel Valls, Jean-Noël Jeanneney, P. Tesson, Alain Delon, etc.
23.10 Le marginal ★★. Policier (1983) de J. Deray, avec Jean-Paul Belmondo (1h40) ⓾. *Bien fait.*

ARTE
20.40 Zone libre ★★. Drame (2005) de C. Malavoy, avec J.-P. Roussillon (1h40). (voir Sélection)
22.20 Tolstoï dans l'œil de la caméra. Documentaire.
23.15 La délivrance de Tolstoï.

M6
20.40 Men in black ★★. Comédie (1997) de B. Sonnenfeld. *Amusant.*
22.30 Panic room ★★★. Thriller (2002) de David Fincher, avec Jodie Foster (1h48) ⓬. *Excellent.*

CANAL +
20.50 Mon père, Francis le Belge ★. Téléfilm (1h32) ⓬. *Décevant.*

Mardi 9

TF1
20.45 Les experts, Miami : «Caleigh entre deux mondes», «En moins d'une minute», «Après la fête…». Série avec D. Caruso ⓾.
23.15 Près de chez vous : «Bien vivre malgré la crise», «Célibattantes : Superwomen ou inconscientes ?». Magazine de J. Arnaud.

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Face à l'injustice : Des hommes et des femmes hors-la-loi». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.55 Un jour, un destin «Roman Polanski, les secrets d'une fuite». Magazine de Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.35 Chabada «Spéciale Laurent Gerra et les chansons d'humour». Divertissement avec Annie Cordy, Pierre Perret, Guy Beart, etc.
23.15 La folie des années 70.

ARTE
20.40 L'amant ★★. Drame (1992) de J.-J. Annaud (1h51). *Brillant, mais très léché et érotique.*
Révoltes urbaines : Au-delà des préjugés
22.35 La tentation de l'émeute.
23.30 Les raisons de la colère.

M6
20.40 Desperate housewives (22 et 23/23). Série avec Teri Hatcher.
22.25 Médium. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Hello goodbye. Comédie (2007) de Graham Guit, avec Fanny Ardant, Gérard Depardieu (1h35).

Mercredi 10

TF1
20.45 Mentalist : «Au mépris de la loi», «Les héritiers», «Voyant rouge» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Excellent.*
23.15 Fringe. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Football «Coupe de la Ligue : Marseille/Monaco (1/4 de finale)».
23.05 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes « Paris vu d'en haut, Paris en coulisses» ★★★. (voir Sélection)
22.55 Platoon ★★★. Film de guerre (1986) de O. Stone, avec Tom Berenger (2h) ⓬. *Brillant, mais très dur.*

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «1916, l'enfer de la Somme» ★★. *Pas mal.*
21.35 Les mercredis de l'histoire «Charles de Gaulle : Le devoir de combattre» ★★. *Bien fait.*
22.15 Le dessous des cartes.
23.30 Pères perdus.
23.25 Fragments d'Allemagne. Film à sketches en VO (2009) de Fatih Akin, W. Becker, etc. (2h20).

M6
20.40 La France a un incroyable talent. Divertissement.
22.25 La France a un incroyable talent, ça continue.

CANAL +
20.50 World in progress : «Les défricheurs», «Changer le monde». Documentaires.

Jeudi 11

TF1
20.45 Les virtuoses «Les blanchisseurs» ★★. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Gwendoline Hamon, Pascal Légitimus. *Amusant, mais facile.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Mariages d'enfants», «Le retour des chiffonniers». Magazine.
22.50 Infrarouge «14-18, le bruit et la fureur» ★★★ ⓾. (voir Sélection)
00.50 Infrarouge «Adieu 14».
01.55 Modern love ★★. Comédie (2007) de S. Kazandjian, avec A. Lamy, Stéphane Rousseau (1h27). *Sympathique, mais inégal.*

FRANCE 3
20.35 Joyeux Noël ★★. Drame (2005) de C. Caron, avec Danny Boon (1h40). *Émouvant, mais inégal.*
23.00 L'inspecteur ne renonce jamais ★★. Policier (1976) de J. Fargo, avec Clint Eastwood (1h40) ⓾. *Bien fait, mais violent.*

ARTE
20.40 Lady Chatterley et l'homme des bois (2/2) ★★. Drame de Pascale Ferran, avec Marina Hands (1h37). *Bien fait, mais érotique.*
22.20 The Buena Vista Social Club ★★. Documentaire en VO (1999) de Wim Wenders, avec Ry Coode (1h41). *Plein de charme.*

M6
20.40 Lie to me. Série ⓾.
23.10 Sons of anarchy. Série ⓯.

CANAL +
20.50 24 heures (17 et 18/24) ⓬.

Vendredi 12

TF1
20.45 Koh-Lanta Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.15 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

FRANCE 2
20.35 Un lieu incertain ★★. Téléfilm avec Jean-Hugues Anglade, Jacques Spiesser, Pascal Grégory ⓾. *Excellent, mais terrible.*
22.10 Avocats et associés «Sans appel» ★. Série ⓾. *Décevant.*
23.10 Semaine critique ! Magazine présenté par F.-O. Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Spéciale télé», avec Gérard Holtz, Denise Fabre, Patrice Laffont, Cyril Hanouna.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «Tchaïkovski».

ARTE
20.40 L'enfant de novembre ★★. Téléfilm avec Anna Maria Mühe, Ulrich Matthes (1h38). *Poignant.*
22.15 La pilule, cinquante ans après. Documentaire.
22.55 Grand format «Un cadeau du ciel». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.
23.10 Californication. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Clones ★. Science-fiction (2009) de J. Mostow, avec Bruce Willis, R. Pike (1h35) ⓾. *Décevant.*

SÉLECTION


DR

Résurrection - À la fin du XIXe siècle, le prince Dimitri Neckhliudov est un jeune aristocrate converti aux idées libérales de son temps. Mais cela ne l'empêche pas de se conduire mal envers la jeune Katiusca, une orpheline qu'il abandonne après l'avoir séduite. Dix ans plus tard, lors d'un procès d'assises, il reconnaît Katiusca dans la prostituée accusée de meurtre. Les cinéastes Paolo et Vittorio Taviani se sont toujours sentis très proches du monde de Léon Tolstoï et de ses interrogations, en particulier sur le plan spirituel. Avec une grande maîtrise artistique, une photographie de toute beauté, une reconstitution d'époque très soignée et une distribution brillante, ils retracent cette histoire bouleversante de rédemption en des images splendides. Malgré des longueurs, on suit cette œuvre prenante jusqu'à la fin. Il est dommage que l'ensemble soit un peu froid, car les personnages ont une grande noblesse d'âme
Dimanche 7, sur Arte, à 20h40.

De Gaulle, la dernière bataille - Pour le 40e anniversaire de la mort du général de Gaulle, France 3 lui consacre une soirée. Ce documentaire retrace la dernière bataille du général contre la vieillesse et la mort. Tourné à La Boisserie, où le général écrivait ses Mémoires, ce portrait intime est très intéressant, même si les témoignages n'apportent pas grand-chose de nouveau. Le documentaire sera suivi d'un débat.
Lundi 8, sur France 3, à 20h35.

Zone libre - Durant la Seconde Guerre mondiale, Simon et sa famille, d'origine juive, sont hébergés par un paysan. La guerre étant hors champ, le film dépeint le contraste entre ces petits bonheurs qui parviennent à survivre et la menace sourde qui pèse sur les personnages. Le film rend un très bel hommage à une certaine noblesse du monde paysan. Certaines scènes sont très belles, et l'interprétation est sensationnelle.
Lundi 8, sur Arte, à 20h40.

Des racines et des ailes «Paris vu d'en haut, Paris en coulisses» - Contempler Paris du haut de ses toits est un privilège réservé à peu de personnes (les ramoneurs, les couvreurs, les habitants d'appartements sous les toits, etc.). Dans ce passionnant magazine, ces privilégiés nous font découvrir la capitale telle qu'ils peuvent la contempler. Ensuite, c'est dans les coulisses de l'Opéra de Paris que nous emmène Louis Laforge.
Mercredi 10, sur France 3, à 20h35.

14-18, le bruit et la fureur - Pour l'anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, France 2 rediffuse ce remarquable documentaire qui retrace les cinq années de guerre de la bouche d'un simple soldat. Avec des images d'archives restaurées, colorisées et sonorisées, le réalisateur montre que cette terrible guerre a été voulue par toutes les couches de la population, en France comme en Allemagne. Des images très dures.
Jeudi 11, sur France 2, à 22h50.